L'Union des Cantons de l'Est

Zéph. NAULT, Imprimeur. LIBERTÉ SOUS L'ÉGIDE DES LOIS L. R. LAVERGNE, Directeur

41ème ANNÉE. ARTHABASKA, 3 JUIN 1910. No 25

L'Union des Cantons de l'Est

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIÉ LE VENDREDI

PAR

LA CIE D'IMPRIMERIE D'ARTHABASKAVILLE

PROPRIÉTAIRE

ABONNEMENT

$1.00 par an.—50 par semestre ; nécessairement d'avance.

ANNONCES

L'insertion, la ligne..... ..... 30 centins
Insertions subséquentes..... 20 "
Baptêmes, Mariages et Sépultures.. 25 "

Gratis pour les abonnés.

Toute publication personnelle ou intéressée rapports d'institution financières ou autres eront insérés comme annonces, à 10 centins la ligne.

FEUILLETON DU 3 JUIN 1910

Le Roman de
Sindbad le Marin

Par Antoine Galland

No 2

PREMIER VOYAGE

DE SINDBAD LE MARIN

Quand le capitaine du vaisseau m'entendit parler ainsi : Grand Dieu s'écria-t-il, à qui se confier aujourd'hui ? Il n'y a plus de bonne foi parmi les hommes. J'ai vu de mes propres yeux périr Sindbad ; les passagers qui étaient sur mon bord l'ont vu comme moi ; et vous osez dire que vous êtes ce Sindbad ? Quelle audace ! A vous voir, il semble que vous soyez un homme de prohibé : cependant vous dites une horrible fausseté pour vous emparer d'un bien qui ne vous appartient pas. Donnez-vous patience, répartis-je au capitaine, et me faites la grâce d'écouter ce que j'ai à vous dire.—Hé bien, reprit-il que direz-vous ? Parlez, je vous écoute. Je lui racontai alors de quelle manière je m'étais sauvé et par quelle aventure j'avais rencontré les palefreniers du roi Mihrage, qui m'avait amené à sa cour.

Il se sentit ébranlé de mon discours mais il fut bientôt persuadé que je n'étais pas un imposteur : car il arriva des gens de son navire qui me reconnurent et me firent de grands compliments, en me témoignant la joie qu'ils avaient de me revoir. Enfin, il me reconnut aussi lui-même ; et se jetant à mon cou : " Dieu soit loué, me dit-il, de ce que vous êtes heureusement échappé d'un si grand danger ; je ne puis assez vous marquer le plaisir que j'en ressens. Voilà votre bien, prenez-le, il est à vous : faites-en ce qu'il vous plaira. Je le remerciai, je louai sa probité ; et pour la reconnaître, je le priai d'accepter quelques marchandises que je lui présentai ; mais il les refusa.

Je choisis ce qu'il y avait de plus précieux dans mes ballots, et j'en fit présent au roi Mihrage. Après cela je me rembarquai sur le même vaisseau. Mais avant mon embarquement, j'échangeai les marchandises qui me restaient contre d'autres du pays. J'emportai avec moi du bois d'aloès de sandal de camphre, de la muscade, du clou de girofle, du poivre et du gingembre. Nous passâmes par plusieurs iles, et nous abordâmes enfin à Balfora, d'où j'arrivai en cette ville avec la valeur d'environ cent mille sequins. Ma famille me reçut, et je la revis avec tous les transports que peut causer une amitié vive et sincère. J'achetai des esclave de l'un et de l'autre sexe, de belles terres, et je fis une grosse maison. Ce fut ainsi que je m'établis, résolu d'oublier les maux que j'avais soufferts, et de jouir des plaisirs de la vie.

SECOND VOYAGE

DE SINDARD LE MARIN

J'avais résolu, après mon premier voyage, de passer tranquillement le reste de mes jours à Bagdad. Mais je ne fus pas longtemps sans m'ennuyer d'une vie oisive ; l'envie de voyager et de négocier par mer, me reprit : j'achetai des marchandises propre à faire le trafic que je méditais, et je partis une seconde fois avec d'autres marchands dont la probité m'était connue. Nous nous embarquâmes sur un bon navire ; et après nous être recommandés à Dieu, nous commençâmes notre navigation.

Nous allions d'iles en iles, et nous y faisions des trocs fort avantageux. Un jour nous descendîmes en une qui était couverte de plusieurs sortes d'arbres fruitiers, mais si déserte que nous n'y découvrîmes aucune habitation, ni même aucune personne. Nous allâmes prendre l'air dans les prairies et le long des ruisseaux qui les arrosaient.

Pendant que les uns se divertissaient à cueillir des fleurs, et les autres des fruits, je pris mes provisions et du vin que j'avais porté et m'assis près d'une eau coulante entre de grands arbres qui formaient un bel ombrage. Je fis un assez bon repas de ce que j'avais, après quoi le sommeil vint s'emparer de mes sens. Je ne vous dirai pas si je dormais longtemps ; mais quand je me réveillai, je ne vis plus le navire à l'ancre. Je me levai, je regardai de toutes parts, et je ne vis pas un marchand qui étaient descendus dans l'ile avec moi. J'aperçus seulement le navire à la voile, mais si éloigné que je le perdis de vue peu de temps après.

Je vous laisse à imaginer les réflexions que je fis dans un état si triste. Je pensai mourir de douleur je poussai des cris épouvantable ; je me frappai la tête et me jetai par terre, où je demeurai longtemps abimé dans une confusion mortelle de pensées toutes plus affligeantes les unes que les autres : je me reprochai cent fois de ne m'être pas contenté de mon premier voyage. Mais tous mes regrets étaient inutiles, et mon repentir hors de saison.

A la fin, je me résignai à la volonté de Dieu ; et sans savoir ce que je deviendrais, je montai au haut d'un grand arbre, d'où je regardai de tous côtés pour voir si je ne découvrirais rien qui pût me donner quelque espérance. En jetant les yeux sur la mer je ne vis que de l'eau et le ciel ; mais ayant aperçu du côté de la terre quelque chose de blanc, je descendis de l'arbre, et avec ce qui me restait de vivres, je marchai vers cette blancheur qui était si éloignée que je ne pouvais pas distinguer ce que c'était.

Lorsque j'en fus à une distance raisonnable, je remarquai que c'était une boule blanche, d'une hauteur et d'une grosseur prodigieuse. Dès que j'en fus près, je la touchai et la trouvai fort douce. Je tournai à l'entour pour voir s'il n'y avaient point d'ouverture : je n'en pus découvrir aucune, et il me parut qu'il était impossible de monter dessus, tant elle était unie. Elle pouvait avoir cinquante pas en rondeur.

Le soleil alors était prêt à se coucher. L'air s'obscurcit tout à coup, comme s'il eût été couvert d'un nuage épais. Mais si je fus étonné de cette obscurité, je le fus bien davantage quand je m'aperçus que ce qui la causait était un oiseau d'une grandeur et d'une grosseur extraordinaire, qui s'avançait de mon côté en volant. Je me souviens d'un oiseau appelé *roc* dont j'avais souvent ouï parler aux matelots, et je conçus que la grosse boule que j'avais tant admirée devait être un œuf de cet oiseau. En effet, il s'abattit et se posa dessus, comme pour le couver. En le voyant venir je m'étais serré fort près de l'œuf, de sorte que j'eus devant moi un des pieds de l'oiseau ; et ce pied était aussi gros qu'un gros tronc d'arbre. Je m'y attachai fortement avec la toile dont mon turban était environné dans l'espérance que le roc, lorsqu'il reprendrait son vol le lendemain, m'emporterait hors de cette ile déserte. Effectivement, après avoir passé la nuit en cet état, d'abord qu'il fut jour, l'oiseau s'envola et m'enleva si haut que je ne voyai plus la terre : puis il descendit tout à coup avec tant de rapidité que je ne me sentais pas. Lorsque le roc fut posé et que je me vis à terre, je déliai promptement le nœud qui me tenait attaché à son pied. J'avais à peine achevé de me détacher qu'il donna du bec sur un serpent d'une longueur inouie. Il le prit et s'envola aussitôt.

Le lieu où il me laissa était une vallée très profonde, environnée de toutes parts de montagnes si hautes qu'elles se perdaient dans la nue, et tellement escarpé qu'il n'y avait aucun chemin par où l'on n'y pût monter. Ce fut un nouvel embarras pour moi ; et comparant cet endroit à l'ile déserte que je venais de quitter, je trouvai que je n'avais rien gagné au change.

En marchant par cette vallée, je remarquai qu'elle était parsemée de diamant, dont il y en avait d'une grosseur surprenante : je pris beaucoup de plaisir à les regarder ; mais j'aperçus bientôt de loin des objets qui diminuèrent fort ce plaisir, et que je ne pus voir sans effroi.

(A suivre)

La loge émancipation

Une brochure publiée par un M. J.-A. Lemieux et la " Croix " donne la liste des personnes qui en feraient partie.—Rapport de quelques-unes des réunions des Frères .:.

Une brochure qui a pour titre " La loge de l'Emancipation, " par M. J. A. Lemieux, vient d'être mise en vente aux ateliers de la " Croix " où elle a été imprimée et au domicile de son auteur, 373, Dorchester-Est Montréal.

Le fascicule contient six somptes-rendus des séances de la loge de l'Emancipation. On y donne les noms des personnes présentes et on montre comment les frères combattent leurs ennemis, s'entendent entre eux pour se protéger contre ceux qui ne font pas partie de la loge.

Voici d'ailleurs les extraits les plus intéressants de la brochure :

D'abord la préface :

PREFACE

" Le lecteur pourra constater que je ne donne qu'un résumé du travail qui se fait à la loge l'Emancipation affiliée au Grand Orient de France... Il me faut faire une forte réserve de détails, que couvrent mes preuves, afin d'être en position de me défendre, si l'on m'intente un procès... Je tiens à assurer le lecteur, que le jour où l'on m'intentera une poursuite judiciaire, on me fournira l'occasion d'accumuler la plus formidable preuve qui ait jamais été faite, à l'appui d'accusations portées contre une secte. Lorsque ces preuves seront fournies, nos francs-maçons ne mentionneront plus l'affaire Léo Taxil.

" Si l'on croit que c'est du chantage ou de l'intimidation que je veux faire, j'invite ceux qui auraient à se plaindre de cette brochure à me rencontrer sur le terrain judiciaire...

" Je donne le rapport de six assemblées de la loge Emancipation, et des détails inédits sur les funérailles civiles du docteur P. S. Côté...

" Je ne fais aucun commentaire : je me contente de mettre une note explicative après certains noms mentionnés dans les rapports, afin qu'il n'y ait pas d'équivoque... et qu'on comprenne que je ne parle pas en aveugle... "

Viennent ensuite les comptes-rendus des séances de la loge.

EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE DU 8 OCTOBRE 1909.

" Un frère .:. fait remarquer que certains membres font bien peu de chose dans l'intérêt de la loge... Un autre frère .:. réplique : " aux reproches de frère .:. un tel, je dirai que lorsque je suis sur le banc, je fais tout en mon possible dans l'intérêt de la loge ...

" Frère .:. X. X., chef ouvrier, a souligné le fait que le " Canada " a été le seul journal à reproduire toutes les résolutions passées par le dernier congrès ouvrier.

" Le même frère .:. discute longuement le choix des candidats au Bureau de Contrôle. Il dit qu'il cède le pas à M. Z. (aujourd'hui membre du Bureau de Contrôle) mais que s'il avait voulu, il aurait battu Z au scrutin.

" On demande au frère .:. de poser sa candidature au Bureau de Contrôle.

" On discute aussi la division du comté d'Hochelaga où les frères veulent pousser de l'avant la candidature d'un membre de la loge l'Emancipation. Profitant de la circonstance, voici ce qu'un frère... disait : " Il faut s'emparer de la Législature Provinciale parce que c'est elle qui gouverne le plus grand nombre de catholiques au Canada. "

" Frère .:. a promis qu'avant longtemps, une requête recouverte d'au-delà de 25,000 signatures d'ouvriers serait envoyée au Premier Ministre, pour le forcer à demander des soumissions pour l'impression de livres tels que le veut l'uniformité préconisée par la loge. " Nous aurons ainsi la différence de prix, entre les séries de livres des Congrégations religieuses et les soumissions fournies par le gouvernement et de là au succès final il n'y aura qu'un pas. "

" au sein de la loge, ce soir-là, on a lu la condamnation de la " semaine " par Monseigneur Bruchési et les frères.:. en sont venus à la conclusion qu'il fallait prendre les moyens d'en finir avec l'oppression du peuple par l'autorité religieuse. Il faut au peuple la liberté : " Les évêques se croient les seuls autorisés à travailler au relèvement social de la race canadienne-française. "

" Les frères... ont célébré les succès remportés en France par le frère.:. (médecin de Montréal), qui a représenté la loge l'Emancipation au couvent de 1909.

" Lorsqu'un membres de l'Emancipation veut être candidat à l'échevinage, au Bureau de Contrôle on à la législature, il doit tout d'abord faire part de ses intentions, au comité d'élection de la loge. S'il arrivait que plusieurs frères... voulussent être candidats dans la circonscription, seul, le candidat choisi par le comité d'élection, devra se présenter.

" Un frère... dit : Si les membres de la loge le voulaient, nous pourrions avoir au moins un contrôleur sur quatre et poussant plus loin son enthousiasme, il ajoutait : En nous donnant la main, en travaillant ferme, il y aurait sur les 4 contrôleurs, 3 membres de la loge l'Emancipation.

" Un autre frère... propose que la loge mettre sur les rangs plusieurs candidats lors des élections municipales de février 1910. "

EXTRAIT DE L'ASSEMBLÉE DU 12 NOVEMBRE 1909.

" On compte comme certaine la nomination de M. Gabriel Marchand, député de Saint-Jean, au Conseil législatif. Un frère.:. propose que la candidature de M... dans St-Jean, soit patronée par l'Emancipation.

" Ce soir-là, il y eut trois initiations

" A cette assemblée, la question de l'instruction publique y a été discutée longuement. "

EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE DU 26 NOVEMBRE 1909.

"Le frère .:. agent d'immeuble, obtient un degré supérieur.

"On annonce les élections des officiers, pour la prochaine réunion qui aura lieu le 10 décembre.

"On discute la création d'un nouveau lycée pour lequel on demandera une subvention au gouvernement.

"On soulève la question des candidatures municipales. Un membre dit : La loge à la haute main sur le frère .:. ce dernier devra faire, auprès du candidat ... les démarches nécessaires pour s'assurer son concours s'il est élu ; s'il refuse, le frère .:. devra faire en sorte ..... soit battu dans le quartier ouvrier, où il a posé sa candidature,

"Un frère fait remarquer que le comité d'élection n'a pas été institué seulement dans le but de choisir des candidats, mais pour assurer à la loge le plus grand nombre possible d'échevins sympatiques. Si les candidats ne font pas partie de la loge, les membres du comité devrait s'assurer leur concours d'une autre manière.

EXTRAIT DE L'ASSEMBLÉE DU 10 DÉCEMBRE 1909

Le secrétaire donne lecture de tous les noms des frères .:. qui ont droit de vote :—

Ils mentionnent aussi les noms de ceux qui sont arrières dans leurs paiements.

Le secrétaire dit qu'il a écrit au frère .:. et que ce dernier ne répond pas ; un membre ajoute : il faut le retrancher.

Un frère .:. propose de rayer les noms de ceux qui sont arrières dans leurs paiements puisqu'il n'a pas moyen de les poursuivre.

Un frère .:. fait remarquer que le frère .:. est certainement en état de payer sa contribution.

"Le nom du frère .:. député, est rayé à cette réunion.

"Une soirée aura lieu le 12 décembre (dimanche soir) à l'auditorium. Les frères .:. auront des billets gratis.

EXTRAIT BE L'ASSEMBLÉE DU 14 JANVIER 1910:

"M... est refusé parce qu'il est reconcilié avec le clergé.

"Le nouveau vénérable promet d'observer fidèlement la constitution du grand Orient de la France.

"M... membres de la loge des Cœurs Uni, demande à faire partie de la loge Emancipation. Un frère .:. rappelle ses indiscrétions lors de la commission royale à Montréal. Un membre s'enquert : Est-ce qu'il en a nommé d'autres ? On répond oui. Alors est-ce que çà fait du tort ? Réponse non. Pourquoi le refuser si ses indiscrétions n'ont fait de tort à personne ?

" A cette même assemblée, M.... avocat d'Artsadaskaville, a été proposé comme nouveau membre. "Le profane...serait un autre indiscrèt, république un frère. ; .en s'opposant à la loge, t nous en avons deja assez. Le proposeur réplique ; Il n'a même pas essayer de savoir le nombre des membres de la loge.

Un frère. ; . est malade à l'hopital général. Un membre de la loge propose qu'on lui fasse mettre dans son testament qu'il se fasse incinérer. On en vient aux élections municipales. On fait le choix des candidats à appuyer. Au Bureau de Controle, les candidattures de M. Ainey, H. Mercier et Payette. On décide de soutenir la candidature de l'échevin Proulx dans Saint-Jean-Baptiste. Un frère...propose que la loge appuie le Dr Dagenais dans Saint-Gabriel.

Un frère...donne à la loge une communication du frère..qui demande le concour de la loge pour soutenir sa candidature dans Argenteuil, siege laissé vacant par la nomination de M. Weir. Il a reçu aujourd'hui un telégramme de Québec et il est parti pour le comté où il tentera de se faire choisir comme candidat.

L'auteur donne ici les noms de plusieurs membres de la loge.

N.B.—Nos lecteurs ont dû remarquer que nous avons omis les noms des prétendus frères.:. Nous n'aurions pu les publier sans nous exposer à des poursuites.

Plusieurs des personnes mentionnée dans la brochure de la "Croix" protesteront sans doute contre l'usage que l'on fait de leurs noms en les mêlant avec ceux des membres de la loge. Et il y a sans doute des francs-maçons qui ne trouveront pas de leur gout le genre de publicité dont ils sont l'objet.

Actes entrés au Bureau d'Enregistrement

A Arthabaska

VENTES

Gonzague Fugère à Elz. Lachance, 16 Princeville.

Noé Roux à Arthur Gilbert, 12a 7e rg Stanfold.

De Valérie Bellerose à David Ruel, 16 Princeville.

Louis Jacques à Amédée Fortier, p. E. 26a, 10e rg Blandford.

Donat Lacoursière à Jos. Lacoursière, ½ ind. Stanfold.

David Ruel à Gonzague Fugère, 16 Princeville.

Arsène Fortier à Evariste Poirier ½ S. O. 955 Warwick.

W. Durocher à J. E. Hudon, 49 et p. N. 50 St-Paul.

Narcisse Létourneau à Théophile Angers, 98 et 99 St-Norbert.

De Virginie Béliveau à Frs Gendreau, 348 St-Norbert.

Alphonse Auger à Wilfrid Boisvert p. O. Stanfold.

Denis Champoux à Arthur Laroche, p. 325 Bulstrode.

Alfred Daigle à Dollard Bergeron, p. 22 8e rg Blandford.

Le même à Pierre St-Hilaire, p. N, 22 7e rg Blandford.

Pierre St-Hilaire à François Fortier, Blandford.

De E. Provencher à Pierre Prince, ½ E. Bulstrode.

Bernard Charest à William Boucher, 1105 Warwick.

Dav. Brault à Johnny Desharnais, 216 Warwick.

O. F. Kirouac à De Hermine Martineau, p. 113 Warwick.

D. W. Harvey à Joseph Bédard, Tingwick.

James Coyle à Chs Ed Leroux, Tingwick.

Téles. Provencher à Alph. Provencher, p. 273 Bulstrode.

Edmond Kirouac à Alphonse Bergeron, p. 493 Ste-Victoire.

Ernest Comtois à Nap. Bernier & Cie, 2 p. 991 Tingwick.

DONATION

Jean Patoine et ux à Arthur Patoine, St-Christophe.

ECHANGES

Alfred Fréchette et Arthur Belleau, Stanfold.

Le même et Alcide Dupuis, Princeville.

RETROCESSIONS

Chs Audet à Dom. Cereal Mfg Co'y p. 436 Ste-Victoire.

Félix Gélinas à Louis Champoux, p. 325 Bulstrode.

REMUNERATION

John McNulty à Léandre Hamel.

RECTIFICATION

Com. d'Ecoles à Napoléon Lemieux

MARIAGE

Ernest Vermette et Delle Germaine Léger, Sép. de biens.

ROSE QUESNEL
DOUX-NATUREL

PROPOS AGRICOLES

Les Arbres Fruitiers après leur Plantation

Rien ne sert de planter des arbres si on les néglige ensuite, il faut les visiter souvent et prévenir les maladies, c'est un travail qui demande de l'attention et du savoir faire.

La première année on ne fait aucune taille et on laisse l'arbre s'enraciner et se dévolopper librement. Il est bon cependant de pratiquer un chaulage facile. De la glaise dissoute dans l'eau mélangée à de la chaux éteinte et appliquée sur toutes les parties de l'arbre au moyen d'un pinceau a pour effet de maintenir la fraîcheur dans l'écorce et de favoriser la végétation des racines et des feuilles. Incontestablement un arbre propre se fait aisément un système radiculaire plus fourni et plus développé.

La deuxiéme année on peut commencer la taille des arbres, opération qui se fait au printemps de la manière suivante : ne laissez à la charpente que quatre ou cinq rameaux placées auteur de la tige et partants de points différents. Les jeunes pousses qu'on veut conserver demandent à être rabattues de la moitié de leur largeur sur un œil situé du côté du vent le plus habituel ; les autres devant être coupés au ras de l'arbre. La coupe étant faite d'une manière inclinée, au moyen d'une serpette bien tranchante, on couvre la plaie avec du mastic afin de la soustraire aux influences de l'atmosphère. Dans le courant de l'été quand les bourgeons ont pousse dans l'intérieur, on en enlève quelques-uns et on laisse ceux qui sont destinés à prolonger la charpente de l'arbre, c'est le moyen de faire refluer la sève dans le corps principal de l'arbre comme qui dirait dans son ossature ou son squelette.

La troisième année il faudra couper sans ménagement les branches pincées l'été précédent et rabattre de la moitié de leur longueur celles qui sont destinées à prolonger la charpente de l'arbre. Les pincements des nouvelles pousses se font comme l'année précedente et à la fin de la végétation, l'arbre apparait avec une belle tête, bien garnie, et les bourgeons à fruits commencent à se montrer à la grande satisfaction du propriétaire. Ils se multiplient l'année suivante mais on a soin d'en resteindre le nombre pour ne pas épuiser l'arbre et on abandonne les pincements, la taille se limite chaque printemps à supprimer les brindilles et les gourmands qui n'apportent que la confusion et l'enchevêtrement dans l'intérieur.

On ne saurait trop insister sur les soins à donner aux arbres fruitiers, il faut les suivre année par année et les conduire d'après les indications sures et précises. C'est le moyen d'éviter les échecs malheureusement trop fréquents. La production du fruit est épuisante et on remarque qu'un arbre donne une récolte abondante seulement tous les deux ans. C'est un besoin que la nature a de se reposer de son travail et contre lequel on ne peut protester. Autour de chaque pied il faut garder propre et sans herbe un cercle de trois pieds de rayon et cela jusqu'à 8 ou 10 ans de plantation ; la terre a assez de l'arbre à nourir sans avoir à alimenter une végétation de foin ou de légumes.

Le jour où nos cultivateurs auront un verger bien garni, entretenu avec soin, ils réaliseront un grand bénifice et aimerons davantage leur noble profession.

LE TABAC SEME EN COUCHES

Dans notre pays la graine de tabac semée en couche demi-chaude donne d'excellents résultats. Mélangée à du sable fin, à du terreau dans dans la proportion de un dixième de graine et neuf dixièmes de sable on obtient un semis uniforme. On doit chercher avant tout à obtenir des couches d'une égale densité et dans lesquelles le plan ne soit pas serré. La graine est épandue sur la couche rendue assez humide, tassée modérément et soupoudré d'un peu de terreau. Après 8 ou 10 jours la levée commence. Si on emploi des châssis vitrés il y a lieu de surveiller que les jeunes plans ne soient pas surpris par un soleil trop ardent, ce qui est facile à éviter au moyen d'une toile supportée par des traverses de bois ou de toute autre manière.

Certains buveurs d'alcool vivent vieux parce qu'ils ont une constitution de fer ! S'ils n'avaient pas bu leur vie aurait été prolongée encore temperants, ils eussent vécu dix ans 20 ans et, bien des piastres économisées auraient rendu leur vieillesse agréable.

L'Agronôme de La Minerve.

Du Pionnier

LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 5.00 p. m., lundi, 20 juin 1910, des soumissions pour la construction d'un prolongement du quai, à Maria, comté de Bonaventure, Qué., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour prolongement du quai, Maria, Qué."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumissions au ministère des Travaux publics, à Ottawa au bureau de M. A. R. Décary, ingénieur de district, Hôtel des Postes, Qué.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur des formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences ; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précipitatée.

Un chèque de la valeur de quatorze cents dollards ($1,400.00,) fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

NAPOLÉON TESSIER,

Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,

Ottawa, 18 mai 1910.

N.B.— Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus lorsqu'il n'aura pase xpressément autorisé cette publication.

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 5.00 P. M., vendredi, 17 juin 1910, des soumissions pour la construction d'un quai à Angers, comté de Labelle, P.Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au sousigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : " Soumission pour quai à Angers, P.Q.,

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, et en s'adressant au maître de poste, à Angers, P.Q.,

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leur résidence : s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précipitée.

Une hèque de six cents dollars ($600.-00), fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre.

NAPOLÉON TESSIER,

Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,

Ottawa, 17 mai 1910.

N.B.—Le ministère ne connaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-desus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

☛ ENCRE DE CHINE, pour marquer le linge, à vendre au bureau de L'UNION DES CANTONS DE L'EST.

L'Union des Cantons de l'Est

ARTHABASKA, 3 JUIN 1910

La Contestation

Le 3 juin 1909 la pétition d'élection présentée par M. Quesnel vs L. Lavergne M. P. a été renvoyée, il y a un an aujourd'hui. M. Quesnel a voulu faire revivre cette contestation, le 14 juin 1909. Il présentait à cet effet une requête qui fut rejetée. Mais M. Quesnel, descendant de Normands, pas satisfait, prit une poursuite contre son avocat. M. Lavergne était mis en cause. Quelques mois après, L'Hon. Juge H. C. Pelletier rejetait cette poursuite. Appel fut pris devant la cour du Banc du Roi. Le jugement a été rendu, le mardi 30 mai 1910 confirmant celui du juge Pelletier.

La cour d'appel a été unanime, cinq juges siégeaient.

Tout est fini, bien fini. Il n'y a plus d'appel.

L'action en dommages que M. Quesnel vient d'intenter à son ancien avocat M. Méthot n'est qu'un nouveau bluff ni plus ni moins.

Ce qui a provoqué l'appel

Le Canada est une dépendance de l'Angleterre qui, après lui avoir donné le gouvernement responsable, lui a accordé peu a peu, une autonomie qui s'élargit chaque jour.

Cette autonomie, l'Angleterre l'a accordée au Canada de son plein gre rien ne la forçait à la donner, si ce n'est le désir de satisfaire aux aspirations de notre jeune pays, nous l'avons demandée avec instance, en ce sens, on pourrait dire que nous la lui avons arrachée ; mais ce serait une exageration de prétendre qu'elle ne pouvait pas nous la refuser, et encore plus de dire que nous ne lui devons rien de ce chef.

Nous avons vécu près d'un siécle et demi sans que l'Angleterre nous ait rien demandé pour son armée ni pour sa flotte. Nous n'avons jamais été attaqué par aucun pays d'Euro et quant aux attaques venant des Etats-Unis, nous avons aidé l'Angleterre à les repousser.

Mais si nous n'avons pas été attaqués par d'autres pays c'était, sinon exclusivement, du moins en grande partie, parce que l'Angleterre était en état de nous protéger et nous a réellement protégés.

Elle était, jusqu'à ces derniers temps, maitresse absolue des mers. et on respectait le Canada ainsi que les autres colonies anglaises, parce que l'Angleterre avait le pouvoir de les faire respecter.

Cette situation s'est considérablement modifiée. L'Angleterre qui avait pour principe de toujours avoir une marine plus forte que celle des deux autres plus fortes nations maritimes combinées, (two power standard) ne peut plus aujourd hui s'en tenir à ce principe, à raison de l'activité des constructions navales de l'Allemagne.

Quoique la flotte anglaise conserve une grande supériorité, en navires à flot aussi bien qu'en navires en chantier, sur la flotte allemande, le gouvernement anglais a été obligé d'avouer que, pour maintenir le "two power standard" il lui faut ne pas tenir compte de la flotte des Etats-Unis.

Réunies et alliées, les flottes des Etats-Unis et de l'Allemagne mettraient en sérieux danger la suprématie navale anglaise.

Sans donner, donc, dans la panique irraisonné du peril allemand, les gens de sang-froid, en Angleterre, sont inquiets de la situation actuelle et se voient forcés d'augmenter encore les forces navales anglaises. C'est essentiellement pour eux une question budgétaire. Or le gouvernement Asquith vient de grever le budget anglais d'une très lourde charge pour payer des pensions de retraite aux vieillards indigents, et, en y ajoutant les fonds nécessaires aux nouvelles constructions navales il se voit obligé d'augmenter considérablement les taxes qui pèsent sur la population anglaise.

C'est cette situation qui a provoqué l'appel aux colonies, pour une contribution à la marine anglaise.

X

Des chiffres qui parlent

Mgr Langevin déclarait récemment que durant ces quinze dernières années, l'Ordre des Oblats avait dépensé, en frais d'établissement dans l'Ouest canadiens $910,000; l'archevêché $852,000 et d'autres congrégations religieuses, $700,000. Il disait aussi qu'il y a dans la Saskatchewan trente mille Canadiens-Français.

Et c'est cet archevêque patriote et ses apôtres canadiens-français que l'"Extention" l'organe du Rév. P. Burke, prenait à partie tout récemment encore. Cela prouve que cet assimilateur et ceux de son école sont de mauvaise foi, voilà tout. Il est vrai que le mystère est si efficace quand il se fait en char dortoir comme le préconise et le pratique l'Extension."

Un Pamphlet qui fait sensation

Un jeune Canadien-français de Montréal vient de créer une grande sensation dans le public canadien en publiant un pamphlet intitulé : " L'Emancipation démasquée ". Cette brochure donne des prétendus noms de Canadiens-français, membres de la loge maçonnique "l'Emancipation" et ainsi que les rapports de plusieurs séances de la loge. Nous en reproduisons quelques uns dans une autre page de notre journal, pour ce qu'ils valent. D'après la " Vérité " les 93 de la loge verront tour à tour tomber leur masque, il n'y aura point de jaloux. On sait que les francs-maçons affiliés au Grand Orient de France, (la loge "Emancipation" y est affiliée,) s'engagent à refuser le prêtre à l'heure de la mort, à surveiller le confrère mourant afin de l'empêcher de recevoir le prêtre au cas ou il "faiblirait" au dernier moment, à ne jamais dire contre un frère, même sous serment, quelque chose qui pourrait lui nuire, d'écraser l'infâme" c'est-à-dire N.-Seigneur Jésus-Christ et son Eglise, par tous les moyens possibles, même les plus hypocrites. Ainsi, pour un franc-maçon qui demeure dans une place catholique, la loge lui permet de suivre les offices religieux, même de communier sacrilègement pour sauver les apparences, si le titre de *franc-maçon peut lui faire* tort dans cette place.

A Montréal, il y a même des francs-maçons de la loge " Emancipation " qui étaient membres de la Congrégation de la Sainte Vierge afin de cacher leur affiliation à cette loge. N'est-ce pas le dernier degré de l'avilissement et de l'hypocrisie. C'est pourquoi l'apparition de la brochure de M. A. J. Lemieux fait sensation dans tout le pays.

M. Lemieux se fait tort de prouver la vérité de ses avancés.

Il va en avoir l'occasion puisqu'il vient d'être poursuivi pour $199.00 par M. Robillard député de Saint Jacques et pour $10,000 par M. Omer Chaput, ancien rédacteur de " La Tribune " de Sherbrooke.

Attendons.

L'auteur vend sa brochure au No 373 rue Dorchester Est. Montréal. Le prix de la brochure est de 50 cts.

Le Bill Lavergne

Le bill de M. Armand Lavergne, député de Montmagny, sur l'usage du français, dans les rapports des compagnies d'utilités publiques avec le public a été adopté par le comité de Législation du Conseil Législatif après une forte lutte de la part des grandes compagnies.

Le comité après avoir délibéré à huis clos durant un quart d'heure, a adopté le bill par un vote de treize à 9.

Bien que le vote ait été secret, nous nous permettons d'en donner ici le détail :

Pour : les hons. MM. Turgeon, Chapais, de Boucherville, Girouard, De Varennes, Bergevin, Letellier, Choquette, Némèse Garneau, Berthiaume, Pelletier, Letellier et Cormier. — 13.

Contre : les hons. MM. Sharples, Gilman, Turner, Bryson, Yard, E. B. Garneau, Lanctôt, Pérodeau et Dubord. — 9.

On peut différer d'opinion avec le député de Montmagny sur plusieurs points de sa politique, mais sur cette question de l'usage du français dans les rapports des compagnies d'utilités publiques avec le public, il avait l'appui de tous ses compatriotes. Nos députés de l'Assemblée Législative l'ont bien compris, et les membres du Conseil Législatif ont bien fait de ne pas jeter de nouveau sur leurs épaules tout l'odieux du rejet de ce bill si juste et si équitable.

L'honorable M. Turgeon a dit avec raison aux membres du Conseil :

" Pourquoi, dit-il, toutes ces compagnies ne sont-elles pas allées combattre ce bill devant l'Assemblée Législative ? Pourquoi ont-elles attendu que ce bill vint devant nous pour le combattre ? Le même bill a passé unanimement devant l'Assemblée Législative, et ce n'est qu'ici qu'on est venu le combattre.

C'est la seconde fois que la chose arrive. L'an dernier, ces compagnies ont fait la même chose. Ce n'est pas juste. Je suis pour la division des responsabilités."

Le bill a été adopté par le conseil législatif.

Département de l'Instruction Publique

En conformité des dispositions de l'article 98 de la loi de l'Instruction publique le surintendant donne avis qu'une demande lui a été adressée à l'effet de détacher de la municipalité scolaire de Saint-Samuel de Horton les biens-fonds ayant au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Samuel, canton de Horton, comté d'Arthabaska, les Nos 12 et 13 du 4ème rang de ce canton, et de les annexer à la municipalité scolaire de Sainte-Clotide, dans le même comté.

A NOS LECTEURS

Nous adressons notre journal à un certain nombre de nos amis. Nous espérons qu'ils consentiront à le recevoir. Nous leur serons reconnaissant de cet encouragement. L'UNION est le seul organe libéral du district, ne l'oublions pas.

Village Prospère

Warwick

Chaque fois que je vais à Warwick, c'est un plaisir pour moi de voir l'activité et la prospérité qui règnent dans ce beau village.

Depuis quelques années, Warwick s'est transformé, grâce à un groupe de citoyens actifs et intelligents. Ceux qui ne sont pas allés à Warwick, depuis quelques années, seraient agréablement surpris de voir les progrès réalisés en si peu de temps.

Outre la belle église, et qui a été agrandie, et le beau presbytère dont les alentours ont été embellis, plusieurs rues nouvelles ont surgi, rues bordées de beaux arbres et belles résidences.

La Banque Provinciale a construit un bel édifice, et n'a pu choisir un meilleur homme à qui confier la gérance de cette succursale que notre populaire ami, le notaire Edgar Laliberté. Le Gérant était absent lors de mon passage, mais je m'aperçois que les commis de la banque prennent leur patron comme modèle pour sa cordialité et sa politesse. Avec un aussi bon gérant et de bons employés, il n'est pas étonnant d'apprendre que la Banque Provinciale y fait d'excellentes affaires.

Mais ce qui intéressent principalement les visiteurs, ce sont les manufactures de Warwick. Des bâtisses imposantes par leur grandeur nous font présager de suite que les affaires se font sur un grand pied. Il y a la " Dominion Combs and Novelty Co.," si l'on aime mieux, la manufacture de peignes, puis la manufacture de Hardes et la " Warwick Overall. " Je n'ai eu que le temps d'en visiter deux, et jamais temps ne fut mieux ni plus agréablement employé.

La manufacture de peignes " Dominion Combs " est une des industries les plus prospères du Canada. Elle a eu un commencement difficile. Les directeurs, malgré leur bonne volonté, voyaient leur œuvre languir lorsque la Providence leur fit trouver, dans la personne de M. A. Letarte, l'homme capable de conduire à bonne fin l'œuvre difficile commencée.

M. Letarte est un jeune canadien des Etats-Unis qui fait honneur à sa race. C'est un *self made man.* Depuis son arrivée à Warwick les choses ont changé du tout au tout, à la manufacture de peignes " Dominion Combs. " Grâce à son expérience et à son travail, on peut dire que la manufacture est assise sur des bases solides. Les commandes affluent, et au moment même ou j'écris, la fabrication se produit jour et nuit, et chaque année, MM. les directeurs et les actionnaires voient arriver en souriant le rapport de M. Letarte. De gros dividendes viennent leur prouver qu'ils ont en la personne de leur gérant l'homme d'affaires et l'homme consciencieux, et ce qui ne gâte rien, un gentilhomme.

De la " Dominion Combs " je me suis rendu à la manufacture de Hardes, dirigée non moins habilement que la Dominion Combs par notre ami, M. F. X. Kirouac.

Malheureusement, pour moi, il n'y était pas, mais je me reprendrai.

Il est bien inutile de faire des compliments de M. Kirouac, l'œuvre qu'il dirige en est la preuve. La manufacture de Hardes de Warwick est immense. Un grand nombre d'hommes et de femmes y travaillent. Chaque année les directeurs et les actionnaires de cette prospère industrie sont toujours heureux de féliciter M. Kirouac de ses succès et de prendre les dividendes que ses talents et son activité font produire à cette industrie.

Dans le bureau, M. Kirouac est habilement secondé par un comptable aussi capable qu'affable. M. R. A. Charron est comptable de cette importante maison depuis plusieurs années déjà, et jouit de l'estime et de la considération de tous.

J'aurais aimé à visiter la Warwick Overall, dirigé si habilement par MM. Baril, mais le temps avait passé si vite que l'heure du retour était arrivée. Ce n'est que partie remise

Je n'ai pas voulu partir de Warwick sans serrer la main de M. Etienne Cantin qui vient d'être si cruellement éprouvé par l'incendie de sa manufacture et de ses moulins. M. Cantin n'est pas homme à se désespérer. Il s'est mis immédiatement à l'œuvre et une nouvelle compagnie, " La Compagnie des Industries Cantin, " a été formée par ses soins. Les ruines vont bientôt faire place à une nouvelle manufacture.

Nous conseillons fortement à nos lecteurs qui auraient des économies à placer de prendre des parts dans cette industrie. La part ne se vend que $50.00. Ce n'est pas une industrie nouvelle qui est fondée avec tous les risques d'une pareille fondation, mais bien une vieille industrie qui a une clientèle faite et produisait de gros dividendes. Il n'y a rien à perdre et tout à gagner en achetant des parts de cette compagnie.

Je quittai Warwick, regrettant de n'avoir pas eu le temps de visiter toutes les industries de ce grand et beau village et me promettant bien d'y retourner.

Feu Mme G. Gendreau

Nous avons appris avec regret la mort de Mde Vénérande Lemieux épouse de feu M. Georges Gendreau en son vivant, marchand.

Madame Gendreau est décédée ce matin, à l'âge de 73 ans après une courte maladie.

Nous offrons à la famille nos sincères condoléances.

Les funérailles auront lundi à 9½ heures.

M. J. H. Dionne importateur en gros de Garthby vient d'arriver d'Europe d'un voyage fait dans l'intérêt de son commerce. Il nous dit qu'il a fait un très bon voyage. Il a visité l'Angleterre la Belgique et la France.

NOTES LOCALES

La seule occasion où nous ne devons pas craindre d'offenser un ami, c'est lorsqu'il s'agit de lui dire la vérité et de lui prouver notre fidélité.

CICÉRON

Il s'est fait beaucoup de bruit dans certains quartiers à propos du jugement rendu par l'honorable juge Tourigny dans la contestation d'élection de M. Lavergne.

M. Quesnel était allé jusqu'à désavouer son procureur. C'était un peu fort. Mais il y a des gens qui risquent beaucoup sur un " bluff. "

M. Méthot ne s'en est pas ému et après avoir réussi en Cour Inférieure devant l'honorable juge Pelletier, il vient de voir le jugement confirmé à l'unamité de juges.

Nous le félicitons de son succès et nous sommes certains que tous les citoyens respectables d'Arthabaska dont il a sauvegardé les intérêts lui sauront gré d'avoir su résister à quelques têtes chaudes qui ne savent pas toujours calculer ce que vaut une cause et qui sont toujours prêts à se mettre dans les frais dont ils ne savent pas même calculer la conséquence.

M. le notaire Poirier et M. le Dr Drouin de Victoriaville étaient de passage, ici, cette semaine.

Si tu as un ami, visite le souvent car les épines et les brousailles hérissent le chemin ou personne ne marche.

PÉCAULT.

Le rév. père Beaudé, dominicain, était en notre ville, lundi.

M. Paul Beaudry avocat, est allé à Montréal, cette semaine.

Le Fit Reform chez OUELLET.

Rien ne fait tant d'honneur à une femme que sa patience, et rien ne lui en fait aussi peu que la patience de son mari.

JOUBERT

Sir Wilfrid Laurier a été en danger samedi, alors que son automobile a frappé un tramway dans la rue Rideau à Ottawa. L'accident est arrivé après l'assemblée du cabinet. Le chauffeur voulut traverser la rue avec un tramway, qui descendait dans la même direction, et, calculant mal l'espace, il alla se jeter sur le filet protecteur. Le tramway allait à une petite vitesse, ce qui a évité un accident grave. Personne n'a été blessé et l'automobile n'a pas été endommagé. Le tramway a subi quelques avaries

Inutile de dire que l'accident a causé un émoi parmi les nombreuses personnes qui en ont été témoins.

Nous sommes heureux de savoir que Sir Wilfrid n'a pas eu la moindre égratignure.

Aujourd'hui est la fête de notre nouveau roi Georges V. Le gouvernement a décidé de ne pas passer d'arrêté et conseil changeant pour la circonstance les exigences du statut qui veut que la fête du Roi soit observée en ce pays. Aujourd'hui les banques ne sont pas fermées et le gouvernement n'intervient pas avec le commerce ordinaire. Il est décidé de s'en tenir au statut afin d'éviter les complications qui pourrait survenir dans les cercles financiers si le gouvernement exemptait ce congé.

Dentelles Valenciennes, 900 douzaines à 19cts la doz. Chez OUELLET.

Plusieurs personnes de cette ville sont allés mercredi, assister aux funérailles de M. J. M. Bissonnette.

Madame Antonio Juneau est retournée à Trois-Rivières lundi, après une promenade de quelques jours, chez son père M. Napoléon de L'Espinay.

M. le shérif Tousignant est rétabli d'une récente indisposition.

Madame Georges Dorais, de Victoriaville, était en visite chez son père M. Pierre Mahéu cette semaine.

☞ Pour vos assurances contre le feu, adressez-vous à LAVERGNE & GARNEAU, notaires, Arthabaska. Ils ne représentent que d'excellentes compagnies : North British & Mercantile, Liverpool & London & Globe, Queen, Norwich Union, Western, Stanstead & Sherbrooke, Rimouski et Mont-Royal.

Joûte intéressante de Base ball, dimanche, au Collège.

M. et Mde René, de St-Norbert étaient ici ces jours derniers.

M. Labissonnière, chapelain de l'Hôtel Dieu, est allé à St-Norbert, dimanche.

M. l'abbé Arthur Leblanc. vicaire à St-Grégoire, était en promenade, chez son père M. Calixte Leblanc, maître de poste en compagnie du Rvd Frère Directeur du Collège des Frères des Ecoles Chrétiennes de St-Grégoire.

Tâchons d'avoir une jolie maison cet été, ça réjouit les yeux, Nous avons remarqué que la peinture RAMSAY embellit les maisons. Les couleurs sont belles et les prix ne sont pas exagérés. Achetez la chez T. MAHEU.

M. Couture, ingénieur civil de Québec, est en notre ville. Il fait actuellement la topographie des lieux où sera construit le bureau de poste.

Melle Jeannette Méthot est partie pour Montréal.

450 Habillements complets, verts, bruns, navy, gris, noir, valeur $16.00 pour $10.00. Chez OUELLET.

C'est mercredi prochain le 8 juin courant, la séance du conseil de comté.

Melles Bernier, du Cap St-Ignace, étaient de passage, ici, lundi.

M. Mme et Melle Marianne Ouellet sont revenus de Québec.

Billets de chemin de fer à vendre aux bureaux de Lavergne et Garneau, notaires.

Mde Tassé et Mde la comtesse de Beaujeu sont parties pour un voyage à Coteau Landing.

M. le notaire Garneau est allé à St-Ferdinand d'Hlifax.

M. L. B. Brunelle, de Québec est en visite chez des amis.

Chapeaux durs, Chapeaux mous, Chapeaux de paille. Chez OUELLET.

Sa Seigneurie le juge Tourigny est venu présider le terme de la Cour Supérieure.

Mardi, à 7 h., a été célébré à la Basilique de Québec le mariage de M. J. Sirois notaire de cette ville, avec Melle Blanche Lavery, fille de M. J.-I. Lavery, avocat.

La bénédiction nuptiale a été donné par Mgr Sirois, oncle du marié et curé du Cap St Ignace.

M. Henri Létourneau, de St-Norbert était de passage ici, aujourd'hui.

Les Chaussures Slater. Chez OUELLET.

Feu J. M. Bissonnette

Nous avons appris avec regret la mort de M. Jean-Marie Bissonnette, marchand de Victoriaville.

M. Bissonnette est décédé dimanche dans la nuit M. Bissonnette avait su grâce à son travail et à son talent, acquérir une des premières places dans le monde des affaires, à Victoriaville. La mort de M. Bissonnette est une perte pour Victoriaville. Il n'était âgé que de 31 ans.

Il laisse une veuve et quatre jeunes enfants.

Il était le frère du Dr Bissonnette, député de Montcalm.

Les funérailles ont eu lieu à Victoriaville mercredi.

Tous les principaux citoyens ont accompagné à sa dernière demeure le corps du défunt.

Nos sincères condoléances à la famille.

R. I. P.

Feu M. Alfred Moreau

Nous avons appris avec regret la mort de M. Alfred Moreau, époux de Dame Philomène Chainé, cultivateur de cette paroisse.

M. Moreau est décédé samedi à l'âge de 73 ans. Il laisse un fils, M. Albert Moreau, cultivateur de cette paroisse et une fille, Mme Ferdinand Croteau.

Les funérailles ont eu lieu dans notre église paroissiale au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

M. Denis Landry portait la croix, M. Napoléon Pouliot conduisait le corbillard. Les porteurs du corps étaient MM. J. B. Fortier, J. B. Fortier fils de Maximin, Joseph Spénard, Antonio Desharnais.

Ses frères conduisaient le deuil : MM. Alphonse Moreau, de cette ville Xavier Moreau, de St Paul de Chester.

Parmi les personnes présentes nous avons remarqué : MM. Louis Lavergne, M. P., P. H. Côté, C. R., J. E. Perrault, C. R., Gustave Perrault, L. R. Lavergne, J. Poisson, avocats, J. B. Ouellet, H. Pepin, J. G. Spénard, Ferdinand Beauchesne, marchand, Georges Garneau, de la Banque Molson, le notaire Albert Beauchesne, Z. Nault, F. X. Lemieux N. P. et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

Le service fut chanté par M. l'abbé Desmarais, M. le curé était au chœur.

Le corps a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse.

R. I. P.

Feu M. Albert Laporte

Nous avons appris avec regret la mort de M. Albert Laporte, voyageur de commerce, époux de dame Eva Bourbeau. M. Laporte est décédé à Montréal après une longue maladie. Il a été inhumé dans le cimetière de cette ville.

Nous offrons à la famille nos sincères sympathies.

SOUMISSIONS POUR DRAGAGE

LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 p. m., mercredi, le 15 juin 1910, des soumissions pour les travaux de dragage requis à Montmagny, Qué., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : " Soumission pour dragage à Montmagny. "

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la propre signature des soumissionnaire.

On peut se procurer les devis et formules de soumission combinés en s'adressant au Secrétaire du ministère des Travaux publics à Ottawa.

Un chèque de six cents dollars ($600.00) à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission.

Les chèques dont on n'aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
NAPOLÉON TESSIER,
Secrétaire,

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 31 mai 1910.

N. B.—Le ministère ne reconnaitra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

AVIS PUBLIC

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du dix-septième jour de mai 1910, constituant en corporation MM. Paul Tourigny, industriel, de Victoriaville, Louis Honoré Pepin, marchand, de Warwick, Joseph Edouard Perrault, avocat d'Arthabaska, Edgard Laliberté, notaire, de Warwick, Etienne Cantin, industriel, de Warwick, Charles Albert Lefèvre, professeur, de Québec, et André Gingras, industriel, de Warwick, dans les buts suivants :

Exercer l'industrie de manufacturier des étoffes de toute sorte en laine ou autres, des moulins à battre le grain, à scier le bois et autre machineries outils ou appareils, faire tous autres articles quelconques en bois, métal ou autres ;

Posséder et acquérir, et vendre des immeubles, pouvoirs d'eau pour les besoins de la compagnie et l'aliment de son industrie ;

Acquérir, détenir, posséder, vendre, transférer, échanger, louer ou autrement aliéner tous bien mobiliers ou immobiliers ;

Faire les affaires d'agence générale pour la vente du produit de toute autre maison de commerce ou d'industrie ;

Faire les affaires d'acheteurs, vendeurs, marchands en général des marchandises de toute sorte et description ;

Acquérir des moulins à scier le bois, ou relatifs à toute autre industries et commerce : acquérir l'actif ou partie de l'actif de la Compagnie Cantin de Warwick ;

Pour le besoin et dans l'intérêt des affaires de la compagnie, emprunter toute somme qu'il pourra paraitre utile aux directeurs et dédiée par eux en vertu d'un réglement a cet effet, sans qu'il soit besoin d'approbation par les actionnaires, de toute personne, société, compagnie, par billet, bons, débentures, obligations et hypothèque sur les biens immobiliers de la compagnie ;

Faire les affaires d'une compagnie d'eclairage, chauffage et pouvoir, dans toutes ses branches et de manufacturer, vendre et distribuer l'éclairage, chauffage et pouvoir produit par l'electricité, le gaz, la vapeur ou autre énergie ou force dans les limites du canton de Warwick et de celui de Tingwick ;

Exercer l'industrie d'une forgerie et en faire le commerce ;

Vendre le produit de l'industrie de la compagnie ;

S'amalgamer avec toute autre compagnie et acquérir du capital action de toute autre compagnie, sous le nom de "La Compagnie des Industries Cantin," avec un capital total de quarante-neuf mille piastres ($49,000.00), divisé en neuf cent quatre-vingts (980) actions de cinquante piastres ($50.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera à Warwick.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce dix-septième jour de mai 1910.

JEREMIE L. DECARIE,
Secrétaire de la province.

Une Occasion

Belle Terre à Vendre

M. Georges Johnson, de Tingwick, offre en vente, pour cause de santé, une belle terre située dans le 6ième rang de Tingwick, lot No 28. Elle a 200 acres de superficie, sur laquelle existent trois granges, une soue à cochons, une écurie, une bonne maison, avec aqueduc dans la maison et les granges, et bonne eau de sources. Ce lot a 75 acres de terre faite et 125 de terre à bois, une sucrerie de 2000 érables, le bois a une valeur commerciale, surtout de l'épinette et du cèdre.

Aussi en vente, de l'autre côté du chemin, en face de la maison, une terre faisant partie du lot no 28 du 5ième rang, comprenant 26 acres de terre faite et 3 acres sur laquelle passe moissonneuses, etc.

Ces terres sont situées à 3½ milles de l'église St-Patrice de Tingwick, 2½ milles de la Station de Kingsey, 3½ milles de la Station de Danville 4 milles de la ville d'Asbestos.

Pour renseignements, écrivez à
M. GEORGES JOHNSON,
Bureau de Poste Castle Bar

Ou à
LAVERGNE & GARNEAU, notaires,
Arthabaska, P. Q.

LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 p. m., mercredi 9 juin 1910, des soumissions pour la construction d'un quai et d'une chaussée comté de Saguenay, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné et *porter sur leur enveloppe*, en sus de l'adresse, les mots : " Soumissions pour quai et chaussée d'accès, Tadousac, P. Q. "

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics à Ottawa, et aux bureaux de M. A. R. Décary, ingénieur de district, l'Hôtel des Postes, Québec ; de M. J. L. Michaud, ingénieur du district, Bâtisse de la Banque des Marchands, rue St-Jacques, Montréal ; de M. J. C. Taché, ingénieur du district, Chicoutimi, P. Q., et au du maitre de poste, à Tadousac, P. Q.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies dûment libellées signées de la main des concurrents, avec désignations de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences ; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque de la valeur de cinq mille dollars ($5,000.00), à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on n'aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
NAPOLÉON TESSIER
Secrétaire.

Ministère des travaux publics,
Ottawa, 31 mai 1910.

N. B.—Le ministère ne reconnaitra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

VÊTEMENTS GARANTIS de PAQUET



Faits sur mesure indiquée mais non sur la personne

CET énoncé peut paraître paradoxal de prime abord mais il n'en est pas moins vrai. Ce qu'il y a de certain c'est que nous pouvons vous le prouver à votre entière satisfaction et nous sommes toujours prêts à vous rembourser votre argent si vous n'êtes satisfaits de votre emplette.

Les VÊTEMENTS Garantis de PAQUET, comme leur nom l'indique, sont garantis vous faire à la perfection. Tous les vêtements confectionnés sont taillés et finis de manière à convenir à la MOYENNE des hommes, mais pas à TOUS, C'est pour cette raison, que les vêtements confectionnés à l'ancienne mode ne font pas bien. Ils ne peuvent faire, comme il faut sans être taillés et confectionnés de nouveau, ce qui est toujours dispendieux et par conséquent hors de question.

LES VÊTEMENTS Garantis de PAQUET ne sont pas confectionnés d'avance. Ils peuvent donc être taillés de manière à convenir avant d'être cousus. Notre catalogue de nouveaux styles vous donnera tous les renseignements sur cette méthode de confection. Les vêtements Garantis de Paquet sont garantis de la meilleure valeur du Canada en ce moment pour $10.00 à $14.25, valant $13.50 à $20.00

Le Complet représenté

est fait de serge noire ou bleu-marin tout laine, de la meilleure teinte, complètement éponge et garantie tenir sa couleur. La façon est sans égale au pays.

Les poches sont faites d'après notre procédé spécial qui leur garde leur forme continuellement. La valeur réelle en est $13.50. Notre Prix Spécial, franco dans tout le Canada..... $10.

Points 36 à 44 seulement—Pointure plus grande 75c par point.

Demandez notre Catalogue Gratuit

montrant des illustrations des derniers patrons de New-York et contenant des échantillons de tissus les plus nouveaux de la nouvelle saison. Ce catalogue contient également la manière de prendre vos mesures, ce qui est si simple et si précis que personne ne peut s'y tromper.

Ecrivez-nous MAINTENANT. Remettez pas à un autre temps—une carte postale suffit—vous recevrez ce catalogue par retour du courrier.

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE.

Bureau des Commandes par la Malle

QUEBEC, CANADA.

Rhumatisant durant plusieurs années—maintenant mieux que jamais.



647 rue Main, St-Jean, N.B., 27 nov. 1908.

Father Morrisey Medicine Co., Ltd.

Je vous écris pour vous dire que j'ai été victime du rhumatisme durant plusieurs années, et j'ai été traité par sept médecins sans succès jusqu'à ce que j'aurai employé le remède du Père Morrisey. Il m'a guéri et je puis faire mon travail, et je me trouve mieux que jamais.

Sincèrement à vous,
JOHN CRAWFORD.

Le rhumatisme n'existe pas quand les reins sont en bon état, car ils éliminent du sang tout l'acide urique qui seule cause le rhumatisme.

Les Tablettes "No. 7" du Père Morriscy

agissent directement sur les reins, les tonifient et les aident à débarrasser le sang de l'acide urique. Si le rhumatisme existe depuis longtemps, cela peut prendre quelque temps pour éliminer tout le poison, mais les tablettes "No. 7" soulagent presque immédiatement la douleur, et si on les emploi fidèlement elles manqueront rarement de guérir.

Mais si les autres remèdes ne vous ont pas fait de bien, ne vous découragez pas avant d'avoir essayé les tablettes "No. 7" du Père Morrisey.

50c. chez votre marchand. 27F

Father Morrisey Medicine Co. Ltd. - - Chatham, N.B.

On peut être honnête sans religion

Anatole a fait une réponse à la donnée suivante : La religion n'est pas seulement bonne pour les femmes et les enfants, mais elle l'est encore pour les hommes et surtout pour les chefs de famille.

Qu'a-t-il dit ? Après s'être roulé les deux extrémité de la moustache et avoir fait une moue des moins gracieuses, en prenant son air le plus sérieux de scepticisme, il a murmuré avec triomphe par manière de consolation ; Ah ! un homme, un chef de famille peut être certainement honnête sans religion ! Et parmi les blancs-becs qui l'entouraient alors, un seul, et je crois que c'est Aristide ou Mascarille, a osé lui crier : Bien dit, Anatole, bravo !

Pour peu qu'il continue à s'obstiner à ne pas admettre la vérité ou à en faire le maquillage, ne pourrait-on pas dire que ce pauvre Anatole est en train de tourner à mal ? et même, n'est-il pas à craindre que son orgueilleuse incrédulité ne le fasse rouler jusque dans l'abîme sans fond de l'athéisme ?

Cependant, ne veuillez pas trop vous alarmer sur le salut éternel d'Anatole, car, s'il en va à cette extrême limite du déraisonnement, l'athéisme convaincu ; ce sera tout au plus un athéisme convaincu ; ce sera tout au plus un athéisme de surface, à la Volney, par exemple, c'est-à-dire, un athéisme qui n'existe qu'au coin du feu, mais qui ne vaut rien en face de la mort, qui s'évanouit sitôt qu'il entend l'éclat du tonnerre ou qu'il est balotté sur les flots d'une mer en furie.

En effet, pour avoir été mon condisciple de classe et de collège, Anatole n'est connu depuis la base jusqu'au sommet, et dois-je le dire ? pourquoi pas, si, d'une part, il n'a pas le courage des réelles convictions religieuses à son actif, ce qui tient à des petits vices qui le rongent, de l'autre, au moins à la centième puissance, il a et il aura la hardiesse de ses fanfaronnades, genre libre-penseur ou esprit fort. En voulez-vous une preuve ? la voici :

Anatole proclama naguère sa non confiance à la divinité de la confession, et jura ses grands dieux que jamais plus on ne le verrait s'agenouiller aux pieds d'un homme pour lui raconter toutes ses peccadilles. Or, il n'y a pas longtemps, à la suite d'un excès ayant ébranlé quelque peu sa constitution pourtant fort robuste, il s'en fut chez l'un des siens amis, licencié pour la pratique de la médecine en cette province. Comme celui-ci le connaissait et qu'il se trouva soudain pris de la velléité de soumettre à l'épreuve la sincérité des convictions d'Anatole en fait d'impiété dès qu'il le vit entrer, il lui dit : "Mais mon cher Anatole, qu'as-tu donc ? Aurais-tu déjà pris un billet de passage pour l'éternité ?" Puis, lui prenant le pouls : Mon cher ami, lit-il tu es un homme flambé ! Alors, Anatole tout abasourdi, tout craintif, le désespoir dans les yeux, de demander y son ami : Es-tu sérieux, quand tu parles de la sorte ? de puis badiner sur tout autre sujet, répondit le disciple d'Hyppocrate, mais je ne folâtre jamais, quand il s'agit des devoirs que m'impose mon expérience dans le bel art de la médecine.

Que fit alors Anatole ? Il téléphona lui-même à un Jésuite qu'il connaissait, et ne voulut sortir du boudoir où l'avait reçu son ami sans s'être auparavant confessé.

Avais-je raison de vous affirmer que cet Anatole n'est pas encré bien solidement dans les convictions d'incrédulité dont il fait parade ?

Mais, comme il n'est pas mort et qu'il est retourné peu après à ses vomissements, voici qu'il nous revient en chantant : On peut être honnête sans religion ? Si c'est cela qu'il entend par honnêteté, il pourra peut être l'avoir sans religion.

Je dis peut-être à dessein, car je crois que vous y regarderiez à deux fois, avant de confier votre bourse à qui n'a aucun sentiment religieux. Otez la religion et la crainte de Dieu que reste-t-il ? sinon la peur des gendarmes ; et si on peut dire : *Pas vu, pas pris*, votre argent ni votre vie ne sont guère en sûreté.

Mais, il me semble que c'est être honnête à bon marché que de se contenter d'éviter le vol et l'assassinat. L'ivrogne, qui boit les larmes de sa femme et de ses enfants avec la liqueur qui épuise sa raison, est honnête à ce compte. Le voluptueux, qui ravit à la jeune personne son honneur, à l'enfant l'innocence, à la femme mariée la fidélité qu'elle doit à son époux est aussi un honnête homme. Il n'est vraiment pas difficile celui qui se contente d'une telle honnêteté qui ferait honte à une conscience droite !

Mais pour être honnête sur toute la ligne, n'en déplaise à Anatole, pour être honnête devant Dieu et devant les hommes, la religion est nécessaire. Et celui qui cesse de la pratiquer, commence à être injuste à l'égard de Dieu dont il méconnait les droits. Et celui qui est injuste à l'égard de Dieu, comment peut-il être juste à l'endroit de ses semblables, comment peut-il en un mot, être honnête ?

D'où il me semble que si Anatole voulait se donner la peine de réfléchir un tant soit peu, il rejetterait ses idées malsaines, il agirait comme le reste de ses concitoyens, c'est-à-dire, il pratiquerait sa religion.

GUSTAVE BELVAL

Saint Bernard

Maitre de Vie Spirituelle

Un beau volume in-8o coquille
Broché.... 50 cts.

Faire connaître la psychologie d'un grand saint et initier le lecteur aux beautés de la vie spirituelle, tel a été le double but de l'abbé G. Salvayre en écrivant cet ouvrage.

"La vie spirituelle, dit-il, consiste essentiellement dans l'ascension de l'âme vers Dieu, et dans le commerce surnaturel et silencieux qui s'établit entre l'âme fervente et Dieu, par lequel Dieu lui-même pénètre l'âme de ses divines clartés et de sa charité, l'élève au-dessus de ses forces et l'introduit dans un monde supérieur."

L'apparition de la grande figure de Saint-Bernard au XIe siècle, fut le début d'une ère nouvelle pour l'Eglise de France : quoique poussant très loin la vertu d'humilité, la parole et les écrits de Saint-Bernard, pleins de force et de vérité, avaient une influence considérable sur les esprits de l'époque.

Abélard l'apprit à ses dépens. Ayant en effet, interprété à sa façon le dogme de la Sainte-Trinité, il se vit contredire de belle façon par Saint-Bernard, et condamner au concile de Sens en 1140.

Mais revenons à la vie spirituelle. Ses étapes ont été bien définies par Saint-Bernard, mieux placé que tout autre, puisqu'il a vécu cette vie.

Elle comporte une période préparatoire ou l'être physique doit lutter contre le péché, c'est la période de mortification, de "purification." La seconde, période de "contemplation," c'est le couronnement de la vie ascétique. Enfin, l'"union mystique" est le but final de le contemplation, c'est l'union de l'âme à Dieu sur cette terre. Rares sont les élus qui atteignent les deux stades de la vie spirituelle : la "contemplation" et l'"union mystique."

Les objets de la vie spirituelle sont les dogmes : la Trinité, l'Incarnation, la Rédemption et l'Eucharistie. Mais, tout peut être objet de la vie spirituelle, Jésus, Marie, les anges, les saints et même le démon.

Les écrits de Saint Bernard sont nombreux et tous se rapportent soit à l'organisation de l'Eglise, soit aux dogmes. Parmi ces écrits on doit citer le livre "de la Considération" qui est un recueil d'instructions pieuses adressées au pape Eugène III, par l'abbé de Clairvaux.

Cela peut donner une idée de la valeur que l'on attribuait à l'époque aux enseignements de Saint-Bernard, puisqu'il donnait des conseils spirituels au pape lui-même. Ces conseils sont d'une précision, d'une clarté et d'une orthodoxie admirables.

L'ouvrage de M. l'abbé Salvayre, n'est pas seulement un livre théologique, c'est aussi une œuvre considérable d'érudition. L'auteur a compulsé les très nombreuses lettres de Saint Bernard et ses autres écrits pour en extraire la quintessence. Les renvois infrapaginaux suffisent pour faire apprécier les nombreuses recherches de M. l'abbé Salvaraye en vue d'élaborer son volume.

Aussi, nous ne doutons pas que le public catholique ne fasse bon accueil à "Saint Bernard, Maître de la vie spirituelle." Nous voudrions voir cet ouvrage en raison de sa valeur dogmatique dans toutes les bibliothèques.

LIBRAIRIE AUBANEL FRERES,
Editeurs Imp. de N.-S.-P. le Pape,
Avignon (France).

Les quatre livres de la femme

IV

Le Livre de l'Educatrice

Un beau volume in-8o couronne
Broché, 60cts ; Demi-reliure amateur, dos et coins percaline, plats, papier fantaisie, tranche rouge, 80cts.

Après les Livres de "l'Epouse" de la "Maitresse de Maison" et de la "Mère" le "Livre de l'Educatrice" vient compléter cette Encyclopédie de la Femme," source incomparable de conseils et de préceptes à l'usage de la compagne de l'homme.

On a beaucoup écrit sur la femme et pour la femme, mais à des points de vue particuliers. La vie telle qu'elle est n'a jamais été envisagée, et c'est le grand mérite de l'auteur d'avoir indiqué le moyen d'être heureux en dirigeant adroitement les circonstances de la vie, non celle des romans, mais de la vie réelle.

Je dirai presque que ce sont des choses banales qui ont été envisagées et décrites, et cependant, comme tout ce qui est simple, ce sont de ces choses dont on s'acquitte le plus mal.

La femme sait parfaitement qu'elle doit être bonne épouse, que son intérieur doit être soigné et attrayant, qu'elle doit être une mère attentive et vigilante et, qu'enfin, l'éducation de ses enfants doit occuper tous ses instants.

Or, combien voyons-nous de femmes qui remplissent ses obligations avec perfections ? Quelques-unes sans doute, mais elles sont rares.

Aussi, sans avoir la prétention de faire atteindre cette perfection à toutes les lectrices de son œuvre l'auteur aura eu le grand mérite de leur ouvrir les yeux et de leur montrer la voie.

Le "Livre de l'Educatrice" est non seulement la conclusion naturelle de la "tétralogie," mais c'est aussi un ouvrage d'actualité.

La lutte pour la liberté d'enseignement n'a jamais été aussi vive. Contre les prétentions de l'Etat, tout le clergé français, tous les hommes au jugement droit, font observer que l'enfant appartient avant tout aux parents.

Il faut lutter contre l'expansion de l'école laïque, et, si par malheur on est obligé de lui confier ses enfants, il faut atténuer et neutraliser le virus sectaire.

Paul Combes, dans son dernier volume indique les moyens pour arriver à ce but. Il donne la marche à suivre pour faire des enfants de bons français et de bons chrétiens.

LIBRAIRIE AUBANEL FRERES,
Editeurs, imp. De N.-S.-P. le Pape,
Avignon. (France.)

Heureuse et Reconnaissante



Je suis heureuse de publier aujourd'hui le bien que m'ont fait les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Depuis deux ans, je souffrais d'irrégularités, j'endurais d'atroces douleurs et certains symptômes augmentaient chaque jour ma faiblesse ; je me sentais toujours lasse et abattue ; j'avais des étourdissements et des bourdonnements dans les oreilles ; j'étais pâle, maigre et je n'avais pas d'appétit ; mon estomac était si délicat que je ne pouvais rien garder. Plusieurs de mes amies me recommandant souvent et depuis longtemps de prendre des Pilules Rouges, je me décidai d'essayer ce remède. Mon seul regret aujourd'hui est de ne pas y avoir eu recours plus tôt, car, après l'emploi de six boîtes, je n'étais plus la même. Tout allait bien, je n'avais plus de douleurs, j'avais un bon appétit et j'étais grasse et colorée. Enfin, j'étais guérie et en parfaite santé, et je l'ai toujours été depuis deux ans. Je dois cet heureux changement aux Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et c'est pour moi un plaisir de le publier.

Mlle ALPHONSINE DROLET,
605 rue Amherst, Montréal.

Beau Mal, Faiblesse, Nervosité



J'étais malade depuis plusieurs années, ayant eu beaucoup de surménage et de peine. Je souffrais du beau mal souvent et alors, à cause des douleurs que j'endurais, je devais me mettre au lit. J'étais très faible et très nerveuse et je ne pouvais pas prendre soin de mes enfants. Voyant que mon docteur ne pouvait me soulager et ayant essayé inutilement tant de remèdes, je me décidai, en lisant dans les journaux, la guérison d'une dame française qui avait eu la même maladie que moi, de suivre le traitement qui l'avait sauvée. Mon mari alla d'abord se renseigner auprès de cette dame et elle lui donna de si bonnes recommandations des Pilules Rouges que je ne tardai pas à les employer, après avoir vu les Médecins de la Compagnie Chimique Franco Américaine. Je dus me soigner longtemps, j'étais si malade ! Mais, aujourd'hui, je suis bien et mes nerfs sont forts. Quand je me sens fatiguée, je prends encore des Pilules Rouges. Je suis très contente de les avoir employées ; c'est à ce bon remède que je dois ma guérison.

Madame CLEOPHAS VIAU,
159 rue Delisle, Montréal.

Mauvaise Digestion et Maladie de Peau



J'ai obtenu trop de bien des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine pour que je passe cela sous silence.

Depuis 10 ans j'étais tourmentée par une mauvaise dyspepsie ; j'avais dans un état nerveux pitoyable, mon sommeil était agité et très souvent je passais des nuits entières sans pouvoir fermer l'œil.

Il m'était aussi venu une maladie de peau ; mes deux mains étaient couvertes de plaies et malgré les soins de bons médecins et l'emploi d'onguents de toutes sortes, je restais toujours au même point.

Les nombreux certificats que je lisais chaque jour dans les journaux m'inspirèrent une grande confiance dans les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et dans les Pilules Rouges. J'allai alors à Québec ; j'écrivis à ces médecins leur donnant tous les détails que je croyais nécessaires, et je recevais en retour une lettre m'indiquant le traitement que je devais suivre. Je pris les Pilules Rouges tel que ordonné et je me trouvai guérie de la dyspepsie et des plaies qui couvraient mes mains.

Madame JOSEPH TURGEON,
215 rue Fabre, Montréal.

Les PILULES ROUGES de la Compagnie Chimique Franco-Américaine guérissent les maux propres aux femmes, parce qu'elles ne sont que pour les femmes et qu'elles sont appropriées aux maladies et aux malaises qui leur surviennent durant la vie, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse.

Les PILULES ROUGES de la Compagnie Chimique Franco-Américaine guérissent les scrofules, les éruptions, les dartres et toutes les maladies de la peau. Elles donnent des couleurs, ramènent au teint sa fraicheur naturelle. Elles guérissent le mal de tête, les étourdissements, les points de côté, les palpitations du cœur, les douleurs de l'abdomen, les dérangements, les irrégularités, les douleurs de reins, les troubles de la vessie, les maladies nerveuses, les époques douloureuses chez les jeunes filles, enfin, toutes les maladies causées par le beau mal et particulières aux femmes. Elles sont le remède par excellence de la femme sur le retour de l'âge, car elles guérissent et préviennent les maux et les malaises si fréquents à cette époque critique de la vie. Elles sont de plus le meilleur tonique et doivent être employées par les femmes qui se sentent faiblir, même si elles ne souffrent pas. En peu de temps, elles stimulent l'appétit, aident à la digestion, ramènent les forces et la santé. Elles ne sont que pour les femmes et les femmes seules doivent les prendre.

Les vraies PILULES ROUGES sont toujours mises, au nombre de cinquante (50) pilules, dans des boîtes recouvertes d'une étiquette imprimée en rouge, laissant voir, en grosses lettres, le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

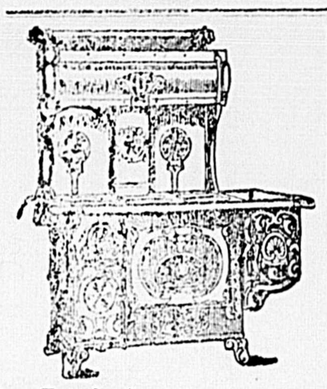
Si vous doutez que les PILULES ROUGES que vous achetez soient les véritables, envoyez-nous l'étiquette qui en recouvre la boîte et nous vous dirons si vous avez été trompée.

Si vous désirez acheter les PILULES ROUGES directement de nous, nous vous les expédierons sur réception du prix, 50c pour une boîte, $2.50 pour six boîtes. Toutes les lettres contenant de l'argent doivent être enregistrées.

Envoyez une description de tout ce que vous avez à souffrir, car nous donnons des consultations gratuites non seulement à nos bureaux, mais aussi par lettre.

Adressez toujours : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE 274 rue Saint-Denis, Montréal.

Le Sirop du Dr Goderre donne aux enfants un sommeil paisible



La Fonderie de Victoriaville

A le plaisir d'annoncer au public qu'elle a le plus gros stock de poêles de cuisine et autres, du Comté d'Arthabaska. Elle tient les poêles d'acier de la plus grande manufacture du Canada, ainsi que les poêles en fonte. Tous ces poêles sont garantis et ont l'avantage de chauffer au bois et au charbon.

Si vous voulez économiser votre argent, venez examiner ce stock et connaître les prix. Nous défions toute compétition.

LA FONDERIE DE VICTORIAVILLE

OVER 65 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms for Canada, $3.75 a year, postage prepaid. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

ROSE QUESNEL
DOUX-NATUREL

MANUFACTURE DE
Portes et Chassis
DE
PEPIN & MICHAUD
HENRI PEPIN JOHNNY MICHAUD
ARTHABASKA, P. Q.
Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Tournage, Découpage, Bois préparé.
AUSSI
MM. PEPIN & MICHAUD
SONT
Entrepreneurs de construction de toutes sortes. Toute demande est remplie dans le plus court délai possible. Bois de construction à vendre.
Ecrivez ou Adressez-vous à
PEPIN & MICHAUD
INDUSTRIELS
ARTHABASKA, P. Q.
N. B.—Une chaufferie est installée dans la manufacture.

GEO. SPENARD
ARTHABASKA, P. Q.
Agence du Célèbre
Patron McCall

A Vendre

Une belle terre de 100 acres, dont 70 en culture et le reste bien boisée ; bien bâtie, à 15 arpents du village de St-Patrice de Tingwick, Co. Arthabaska, Qué. Bonnes conditions.
S'adresser à
P. N. ST-LOUIS,
St-Patrice de Tingwick, P. Q

ARTHUR LAMBERT
MANUFACTURIER DE
Portes, Chassis, Bois préparé en général.
Toujours en stock bois de constructions,
Bois de Charpente,
Bois à Lambris,
Bois pour l'intérieur,
Tournage,
Clapboard,
Bardeaux,
Lattes à crépir.
SPECIALITES
Bois de merisier pour plancher,
Machine a louer pour polir les planchers en bois francs.
No. 79 RUE ST-JEAN-BAPTISTE,
VICTORIAVILLE, Qué.

Z. DUCHARME
MARBRIER
VICTORIAVILLE



M. Z. DUCHARME, de Victoriaville, a toujours en mains les
Monuments, Epitaphes, Etc., Etc.
Une visite sollicitée
Importateur de Granit d'Ecosse de Statues de Carrara, Italie.

Ceux qui auront besoin de papier parcheminé pour le beurre pourront en trouver au bureau de l'Union des Cantons de l'Est.



LES FEMMES QUI SOUFFRENT DE MALADIES PARTICULIERES A LEUR SEXE
devraient écrire immédiatement pour avoir le livre de Julia C. Richard "La femme en Santé et la Femme Malade". Il vous dira pourquoi vous souffrez et comment empêcher ces souffrances. C'est un trésor d'information pour les femmes, simplement écrit, bien illustré et destiné à les mettre sur le chemin de la santé. Il traite de chaque phase de la vie physique de la femme. Des milliers de femmes ont été guéries, leurs témoignages le prouvent. — Ecrivez aujourd'hui en envoyant dix centins pour payer la malle, et ce livre précieux avec ses bons conseils vous sera envoyé par retour du courrier.
Mad. Julia C. Richard, Boîte 996, Montréal, P.Q.

Canada
Province de Québec } Cour Supérieure
District d'Arthabaska }
No 173

Dame Emélie Gagnon, de la paroisse de St-Paul de Chester, épouse de Georges Laverty, autrefois cultivateur de la dite paroisse de St-Paul de Chester, et temporairement absent aux Etats-Unis d'Amérique, et dûment autorisée à ester en justice,
Demanderesse,
vs.
Le dit Georges Laverty,
Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Arthabaska, 10 mai 1910.
ADELARD PICHER,
Dép. P. C. S.
Girouard, Beaudry & Girouard,
Avocats de la Demanderesse.

Canada
Province de Québec } Cour Supérieure
District d'Arthabaska }
No 173.

Dame Emélie Gagnon, de la paroisse de St-Paul de Chester, épouse de Georges Laverty, autrefois cultivateur de la paroisse de St-Paul de Chester et temporairement absent aux Etats-Unis d'Amérique et dûment autorisée à ester en justice,
Demanderesse,
vs.
Le dit Georges Laverty,
Défendeur.

Une action en séparation de biens a été intentée en cette cause, le 9 mai 1910.

Arthabaska, ce 10 mai 1910.
GIROUARD, BEAUDRY & GIROUARD,
Procrs de la demanderesse.

INTERCOLONIAL RAILWAY

Horaire de l'Eté

Commençant le 19 Juin

A cette date, commenceront à circuler les trains d'été de l'Ocean Limited entre Montréal, Québec, St-Jean, Halifax et Détroits correspondant avec l'Ile du Prince Edouard et Terreneuve.

GRAND TRUNK RAILWAY

BILLETS RÉDUITS
DU 1ER MARS AU 15 AVRIL INCLUSIVEMENT

Pour la 2ième classe, chars des colons de Victoriaville à

SEATTLE, VICTORIA, VANCOUVER et PORTLAND..... $50.25
NELSON et SPOKANE..... $50.25
ROSSLAND..... $50.25
SAN FRANCISCO, LOS ANGELES, SAN DIEGO..... $50.25
MEXICO CITY, MEX..... $50.25

Billets réduits pour plusieurs autres endroits

Chars-dortoirs pour Touristes

Quittent Montréal les lundi, mercredi et vendredi à 10.30 P.M. pour les voyageurs ayant des billets de 1ère et de 2ième classe pour CHICAGO et L'OUEST et jusqu'aux COTES du PACIFIQUE. Un prix nominal est demandé pour le lit, qui peut être retenu à l'avance.

Adressez-vous à
A. PELLETIER, Agent,
Victoriaville, Qué

LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 5.00 p. m., mardi, le 14 juin 1910, des soumissions pour la construction d'une addition à l'édifice Est, Ottawa, Ont., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour la construction de l'addition à l'édifice Est, Ottawa."

On peut consulter les plans, devis et formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux Publics, à Ottawa.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences ; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission, à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
NAPOLÉON TESSIER,
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 18 mai 1910.

N. B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

ROMEO ALIE
BOURREUR
VICTORIAVILLE, P. Q.,
M. Alie se charge aussi des réparations de Meubles, etc., etc.
Spécialités : Bourrures de voitures.
Une visite est sollicitée.

CHAMPAGNE
PIPER-HEIDSIECK



Plus de cent Ans de succès : le Vin des vrais amateurs.
SEC BRUT
TRES SEC
En vente partout.
DISTRIBUTEURS EN GROS
LAPORTE, MARTIN & CIE Limitée, MONTREAL.
EN VENTE CHEZ
L.H. OLIVIER
Sherbrooke, Q. P.

SANTAL MIDY
Inoffensif, d'une pureté absolue, guérit en
48 HEURES
les écoulements qui exigeaient autrefois des semaines de traitement par le copahu, le cubèbe, les opiats et les injections.

Baume Rhumal
CONVIENT A TOUS LES AGES.
Le remède souverain pour la prompte guérison de la TOUX, du RHUME, de la BRONCHITE, de l'ENROUEMENT et autres affections de la Gorge et de toutes les Maladies des POUMONS. Pris dès les premiers symptômes, il détruit le germe de la CONSOMPTION. La vente sans cesse croissante du "BAUME RHUMAL" depuis un quart de siècle justifie le commerce du public dans ce remède populaire.
En vente chez tous les marchands
25c la bouteille

LE DERNIER ESPOIR

Lorsque tout eut échoué, les médecins dirent : "Essayez Fruit-a-tives"

ET "FRUIT-A-TIVES" GUERIT Mme CADIEUX

Plantagenet, Ont., 31 janvier 1910.

"Vers le 1er mars 1909, je devins affreusement malade d'affection stomacale, de mal de dos et d'épuisement. De 135 livres, mon poids diminua à 80 livres, je dus garder le lit durant huit semaines sans pouvoir manger; mon estomac ne pouvait rien garder et je vomissais presque tout le temps. Je croyais mourir, je pris plusieurs remèdes et eus recours à différents médecins. Ceux-ci me dirent qu'ils ne pouvaient rien faire pour moi, et, comme dernier espoir, l'un d'eux me dit "d'essayer "Fruit-a-tives". S'il ne me guérissait pas, rien autre chose ne le pourrait."



Mme LAURENT CADIEUX.

Mon mari acheta "Fruit-a-tives" chez M. Arthur Roleau, marchand de Plantagenet; je commençai à en prendre immédiatement et "en moins de dix jours" j'étais en état de quitter le lit. Mon estomac devint fort, je pus manger et garder mes vivres. Mon état s'améliora rapidement, ma bonne santé ordinaire me revint bientôt et, aujourd'hui, je pèse autant que jamais: 125 livres."

Mme LAURENT CADIEUX.

Les médecins eux-mêmes recommandent "Fruit-a-tives". Ils se rendent maintenant à l'évidence que ces merveilleuses tablettes de jus de fruits guérissent radicalement toutes les affections stomacales, l'indigestion et la dyspepsie—et l'emploient "Fruit-a-tives" dans leur pratique.

Peu de gens se rendent compte de la grande importance qu'il y a de *conserver le sang pur*. Le sang impur est la principale cause du mal d'estomac, parce que c'est du sang que l'estomac obtient le fluide qui digère la nourriture. Quand le sang est chargé d'impuretés, le fluide dissolvant (ou suc gastrique) est impur. Il se peut que ces impuretés soient dues à un foie congestionné, à la constipation, à la faiblesse des reins, à l'inactivité de la peau, ou aux quatre. Naturellement, les poudres digestives ordinaires et les tablettes de pepsine ne guérissent pas le mal, parce qu'elles ne font qu'aider à dissoudre les aliments—elles ne vont pas à la racine du mal. "Fruit-a-tives" est le meilleur remède jamais découvert contre toutes sortes d'indigestion, de dyspepsie et autres dérangements d'estomac, parce que "Fruit-a-tives" n'est pas égalé pour purifier le sang. "Fruit-a-tives" agit directement sur le foie, règle les intestins, renforce les reins, stimule la peau et débarrasse tout l'organisme de toutes les impuretés. "Fruit-a-tives" vous guérira sûrement de toutes sortes d'indigestion. "Fruit-a-tives" est en vente chez tous les marchands, à 50c la boîte, 6 pour $2.50, ou grosseur d'essai, 25c. Si vous ne pouvez facilement obtenir de "Fruit-a-tives" n'acceptez pas de substitutions, mais adressez-vous à "Fruit-a-tives" Limited, Ottawa, et les paquets d'essai de grosseur ordinaire vous seront expédiés, franco, sur réception du prix.

Ne droguez pas vos Enfants

Quand vous donnez à votre enfant un remède qu'on désigne sous le nom de " calmant " vous ne guérissez pas la maladie. Vous ne faites que donner un remède pour rendre ce mal insensible d'une façon temporaire. Les prétendus remèdes calmants contiennent des opiats et une dose trop forte peut tuer l'enfant. Quand vous donnez aux bébés des Tablettes Baby's Own vous avez la garantie d'un analyste du gouvernement que ce remède est sûr. De plus, vous avez le témoignage de milliers de meres reconnaissantes que ce remede guérira promtement toutes les maladies ordinaires dont souffre les petiots. Mme Alphonse Roy Scott Junction,Qué.,dit ;"Mon petit enfant était faible et malade et avait l'habitude de pleurer jour et nuit mais depuis que je lui ai donné les Tablettes Baby's Own, sa santé est devenue meilleure, sa bonne humeur et son état de joyeuseté combient mes désirs." En vente chez tous les marchands de remède ou par la malle, au prix de 25c la boite, de la The Dr Williams Medicine Co, Brockville, Ont.

Les Souffrances de l'Humanité

Bannissement de la faiblesse et des maladies au moyen des pilules Roses du Dr William

Les Pilules Roses du Dr William sont excellentes, tant pour les hommes que pour les femmes, mais surtout pour celle-ci, à certaines époques une femme a besoin de remedes pour enrichir et régler son système sanguin, ou autrement sa vie sera du commencement à la fin un martyre continu. Ce sont dans de telles circonstances que les Pilules Roses du Dr Williams valent leur pesant d or car elles contribuent à former un nouveau sang nouveau. Depuis l'âge de quinze à cinquante ans, il ne s'écoule pas un mois sans que les Pilules Roses du Dr Williams ne soient un bienfait pour toute femme. Elles aident à la jeune fille entrant dans l'âge de pureté à traverser la période mûr, les pilules procurent du soulagement et lui donnent des forces lors de l'époque du retour de l'age. Durant les trente ans, séparant ces deux conditions de la vie de la femme, les Pilules du Dr Williams contribuent à donner à la femme tout le bonheur de la santé, la force et l'énergie pour tous travaux. La protection la plus sure pour une femme contre toutes les maladies dont elle souffre vu son sexe, est de régler de suite son système sanguin au moyens d'un traitement des Pilules Roses du Dr Williams, pour continuer ensuite à le tenir en parfait état en prenant des pilules de temps à autre. Mme Eliza Cloutier St Jérome, Qué est une de ces femmes malheuse souffrant depuis longtemps et ramené à la santé par les Pilules Roses du Dr Williams. Elle raconte ce qui suit; "Il serait difficile pour moi de donner une idée des souffrances que j'endurais. Je souffrais de maux de tête et de mal de dos. Mon appétit disparut et je devins si exténuée que je me vis dans l'impossibilité de vaquer aux travaeux du ménage. Je faisais un usage constant de remèdes, mais cela ne me faisais aucun bien. Un jour, un ami me conseilla d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams et je m'en procurai une couple de boîtes. Je ressentis un certain soulagement durant le laps de temps de l'absortion de ces Pilules et, encouragée par le résultat obtenu, je continuai à en faire usage. De jour en jour, mes forces augmentèrent, après en avoir pris six ou sept boîtes. Je devins de nouveau forte et bien portante et depuis ma santé a toujours été bonne. Je puis recommander chaleureusement ces Pilules à toutes femmes faibles et souffrantes." En veute chez tous les marchands de remèdes ou par la poste, à 50 cents la boîte, ou encore six boîtes pour $2.50,de la Dr Williams Medicine Co Brockville, Ont.

Le Fermier et l'Avocat

Un jour, un fermier, nommé Bernard, étant venu à Montréal pour certain marché, pensa, une fois ses affaires terminées, qu'il lui restait quelques heures de loisir, et qu'il ferait bien de les employer à consulter un avocat. On lui avait souvent parlé d'un homme dont la réputation était si grande que l'on croyait un procès gagné lorsqu'on pouvait s'appuyer de son opinion. Le paysan demanda son adresse, et se rendit chez lui.

Les clients étaient nombreux, et Bernard dut attendre longtemps ; enfin son tour arriva, et il fut introduit. L'homme de loi lui fit signe de s'asseoir, posa ses lunettes sur le bureau et lui demanda ce qui l'amenait.

—Là, monsieur, l'avocat, dit le fermier, en tournant son chapeau. J'ai entendu dire tant de bien de vous que comme on était rendu à Montréal, j'ai voulu venir vous consulter, afin de profiter de l'occasion.

—Je vous remercie de votre confiance, mon cher ami, mais vous avez sans doute quelque procès ?

—Des procès ? par exemple ! je les ai en abomination, et jamais Pierre Bernard n'a eu de mauvaises raisons avec personne.

—Alors c'est une liquidation, un partage de famille ?

—Pardon, M. l'avocat, ma famille et moi nous n'avons jamais eu à faire de partage, vu que nous mangeons au même plat.

—Il s'agit donc de quelque contrat d'achat ou de vente.

—Ah bien oui ! on n'est pas assez riche, nous autres, pour acheter ni assez pauvre pour revendre.

Mais enfin que voulez-vous de moi ? demanda le jurisconsulte étonné.

—Eh bien ! je vous l'ai dit, monsieur l'avocat, reprit Bernard avec un gros rire embarrassé, je veux une *consultation écrite*... pour mon argent, comme de raison... à cause que je suis rendu à Montréal et qu'il faut profiter des occasions.

L'avocat sourit, prit une plume, et demanda au campagnard son nom.

—Pierre Bernard, répondit celui-ci, heureux qu'on l'eût compris.

—Votre âge ?

—Quarante ans, le 16 du mois qui vient.

Votre profession ?

—Ma profession ?... Oh ! oui, quoi est-ce que c'est que je fais ?... Je suis t'un habitant.

—L'avocat écrivit deux lignes, plia le papier et le remit à son étrange client.

—C'est déjà fini ? s'écria Bernard ; eh bien ! à la bonne heure ; on n'a pas le temps de moisir. Comment est-ce que c'est, monsieur l'avocat ?

—Une piastre.

Bernard paya sans réclamation, salua du pied et sortit enchanté d'avoir *profité de l'occasion*.

Lorsqu'il arriva chez lui, il était déjà quatre heures ; la route l'avait fatigué, et il entra à la maison, bien résolu à se reposer.

Cependant ses foins étaient coupés depuis plusieurs jours et complètement fanés ; un des gars vint demander s'il fallait les rentrer.

—Ce soir ! interrompit la fermière qui venait de rejoindre son mari, ce serait grand péché de se mettre à l'ouvrage si tard, tandis que demain on pourra les ramasser sans se gêner.

Le garçon objecta que le temps pouvait changer, que les attelages étaient prêts et les bras sans emploi.

La fermière répondit que le vent se trouvait bien placé ; et que si l'on commençait la nuit viendrait tout interrompre.

Bernard, qui écoutait les deux plaidoyers, ne savait à quoi se décider, lorsqu'il se rappela tout à coup le papier de l'avocat de Montréal.

—Arrêtez ! s'écria-t-il, j'ai là une consultation écrite, c'est d'un fameux et elle m'a coûté une piastre : ça doit nous tirer d'embarras. Voyons Thérèse, dis-nous ce qu'elle chante, toi qui es t'instruite et qui lit toutes les écritures.

La fermière prit le papier et lut en hésitant, ces deux lignes :

" Pierre Bernard ne remettez jamais au lendemain ce que vous pouvez faire le jour même. "

—Il y a cela ! s'écria le fermier, de l'à-propos, alors, vite les chars, les *créatures* et les gars, et rentrons le foin !

La femme voulut encore essayer quelques objections ; mais il déclara qu'on n'achetait pas une consultation une piastre pour n'en rien faire, et qu'il fallait suivre l'avis de l'avocat. Lui-même donna l'exemple, en se mettant à la tête des travailleurs et en ne rentrant qu'après avoir ramassé tous les foins.

L'événement sembla vouloir prouver la sagesse de sa conduite, car le temps changea pendant la nuit, un orage imprévu éclata sur la vallée, et, le lendemain, quand le jour parut, on aperçut la Rivière des Prairies débordée qui entraînait les foins récemment coupés. La récolte de tous les fermiers voisins fut complètement anéantie : Bernard seul n'avait rien perdu.

Cette première expérience lui donna une telle foi dans la *consultation* de l'avocat, qu'à partir de ce jour il l'adopta pour règle de conduite et qu'il devint, grâce à son ordre et à sa diligence, un des plus riches fermiers du pays. Il n'oublia jamais, du reste, le service que lui avait rendu un véritable bienfaiteur ; il lui apporta tous les ans, par reconnaissance, une couple de ses plus beaux poulets et il avait coutume de dire à ses voisins lorsqu'on parlait des hommes de loi, " qu'après les commandements de Dieu et de l'Eglise, ce qu'il y avait de plus profitable, c'était la *consultation* d'un bon avocat. "

X X X.

Du " Pionnier. "

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants.
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

Ecole de Laiterie

St-Hyacinthe

Programme

1910.—Cours d'été.—Ouverture des Cours

L'ouverture des cours d'été à l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe aura lieu le 15 juin prochain, 1910.

1er, du 15 juin au 15 juillet.
2ième, du 15 juillet au 15 août.
3ième, Du 15 août au 15 sept.
4ième, Du 15 sept. au 15 octobre.

Enseignement.—Tout ce qui concerne directement la fabrication du beurre et du fromage.

Conditions.—Etre membre de la Société d'Industrie Laitière. Savoir lire, écrire et compter couramment.

Les cours sont gratuits.

Les élèves n'ont que leur pension, à la ville, à payer, $3.50 par semaine.

S'adresser à

O. E. DALLAIRE, Directeur.
St-Hyacinthe, Qué.

Le Passe-Temps

Un numéro, 5c. Abonnement, un an, Canada, $1.50 ; Etats-unis $2.00 Adresse : le Passe-Temps. 16 Craig Est, Montréal.

Le Mal de Reins.



M. ANTONIO HUOT,
191 rue Panet, Montréal.

Les reins, vulgairement appelés rognons un peu dans tous les pays, car le Canada n'a pas, comme le prétendent certains puristes, le monopole de cette appellation, sont situés à la chute du dos et constituent les organes les plus importants du corps, car ils sont chargés de séparer l'urine du sang et de soutirer l'acide urique ainsi que les impuretés qui causent la maladie, en empoisonnant le sang.

Toutes les trois minutes, jour et nuit, le sang passe à travers les tubes minuscules appelés tubes urinifères—ou porteurs de l'urine—qui parsèment les rognons, et là, subit sa filtration.

Et cette opération se continue depuis la naissance jusqu'à la mort ; les reins ne se reposent jamais.

On comprendra immédiatement l'importance de faciliter l'action des reins aussitôt qu'on constate un symptôme de dérangement quelconque.

Les douleurs du dos sont un indice infaillible de la maladie des reins, car ces douleurs sont causées par les reins qui, ainsi que nous l'avons dit, sont placés au bas du dos.

Mais il y a aussi d'autres symptômes fréquents de la maladie des reins, ainsi : les éblouissements, le mal de tête, l'enflure des chevilles, la boursoufflure des yeux, la vue trouble, les désordres urinaires, etc.

Aussitôt que l'on sent que les reins ne fonctionnent pas bien, il faut prendre un remède actif pour les remettre en état d'accomplir la tâche qui leur est imposée par l'organisme. En effet, s'ils restent en arrière dans leur travail, ils n'ont plus la force de tenir en dissolution l'acide urique qui peut être expulsé seulement à l'état soluble.

Par suite, l'acide urique se dépose en cristaux acérés produisant le rhumatisme, la gravelle, la pierre, le lumbago, d'infernales douleurs dans le dos et les maladies de vessie si douloureuses.

Si les reins s'obstruent, les impuretés se trouvent transportées dans toutes les parties de l'économie, amenant les vertiges, les névralgies, les maux de tête, faisant gonfler les articulations et raidissant les membres, nous rendant abattus, sans courage et d'une irritabilité excessive, en un mot, nous causant un malaise général.

La maladie des reins ne peut jamais se guérir toute seule ; les reins doivent être aidés et l'aide doit être un remède spécial pour les reins, préparé par des spécialistes d'expérience.

Les Pilules Moro, le remède par excellence pour les reins, contiennent les ingrédients les plus purs qui agissent directement sur les reins, en chassant les impuretés obstructives et qui tonifient les reins, en leur ramenant leur force, sans intéresser aucun autre organe.

Les Pilules Moro n'ont aucune action sur les intestins et guérissent la cause du mal de dos, de l'hydropisie, de la gravelle, du rhumatisme et des autres conséquences des reins malades.

Voici un témoignage qui provient d'un homme que les Pilules Moro ont radicalement guéri des maux de reins et dont l'expérience peut être utile à tous ceux qui souffrent de cette terrible maladie.

Montréal, 14 Mars, 1909.

Monsieur,

Il y a cinq ans, j'étais employé sur les chemins de fer, comme homme d'équipe et j'avais essuyé beaucoup de mauvais temps. Le froid aux pieds surtout que j'endurais tout l'hiver m'avait fait contracter une terrible maladie de rognons et de vessie qui m'a fait beaucoup souffrir pendant six mois.

Outre les fortes douleurs que j'éprouvais continuellement dans les reins et dans le bas du corps, il m'arrivait souvent d'uriner du sang. Je me mis sous les soins d'un médecin qui me fit suivre un traitement de quelques mois sans résultat satisfaisant.

J'étais un peu découragé, car il fallait me tenir à l'ouvrage et, un jour, quelqu'un me conseilla les Pilules Moro comme le seul remède efficace pour les maux de reins.

Je m'en procurai aussitôt et dès la seconde boîte, je me sentis réellement soulagé.

Chaque jour il s'opérait en moi un changement visible. A mesure que le mal disparaissait, je me sentais fort et courageux.

Après en avoir employé sept boîtes j'étais guéri d'une maladie de rognons qui m'avait fait souffrir pendant six mois et menaçait de devenir mortelle.

Je dois ma guérison aux Pilules Moro et c'est avec plaisir que je rends ce témoignage.

Votre tout dévoué,
ANTONIO HUOT,
191 rue Panet, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES

—Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro donnent des consultations gratuites tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin, à 6 heures du soir, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal. Tous les hommes malades peuvent les consulter soit personnellement ou par lettre.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50, six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 272, rue Saint-Denis, Montréal.

LE TRAVAIL MANUEL

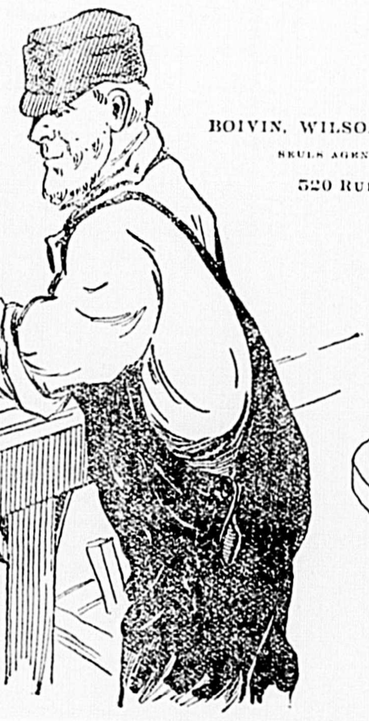
¶ Le travail en plein air exige une santé robuste, l'ouvrier étant exposé à toutes les intempéries des saisons. L'alimentation ordinaire n'est généralement pas assez riche pour suffire à l'entretien de la vie et à la réparation des pertes de l'organisme : c'est ce qui explique comment, guidé par l'instinct de la conservation, l'ouvrier prend un verre de

GIN "CROIX ROUGE"

Distillé sous le contrôle du Gouvernement Canadien

¶ Un produit strictement pur, tiré du meilleur genièvre et des grains de choix de l'Ouest Canadien, les plus riches en principes nutritifs, dont l'effet est d'économiser les forces, de soutenir l'énergie du travailleur. ¶ Les travaux du Chef de l'Institut Pasteur ont démontré que l'eau-de-vie naturelle est un aliment d'épargne—dont il convient d'user raisonnablement, cela va de soi.

Se défier des Gins Importés qui n'offrent aucune garantie de qualité, d'âge ni de pureté. :: ::



BOIVIN, WILSON & CIE
SEULS AGENTS
520 RUE ST-PAUL, MONTREAL

Chevaux à Vendre

Onze chevaux à vendre.

Chevaux de voitures, Juments poulinières et Chevaux d'ouvrage.

Vu mon chantier fini, je pourrai vendre ces Chevaux à de bonnes conditions.

S'adresser à
EDMOND VIGNEAULT,
St-Samuel de Horton,
Comté de Nicolet.

☞MM. les propriétaires de beurreries et fromageries trouveront à L'UNION du papier parchemin, petits livres de fromagerie, enveloppes etc

A VENDRE

Une fromagerie avec maison, cuisine dépendances, etc, bien finies, avec un certain lopin de terre, située dans le rang St Philippe paroisse de Ham Nord.

Conditions faciles,
S'adressez à
E. DEMERS
Ham Nord,
P. Q.

DR J. B. DROUIN
MÉDECIN CHIRURGIEN
PHARMACIEN.
Ex Interne de l'hôpital Notre-Dame
TEL. BELL ET PRATTE
VICTORIAVILLE, P. Q.
Rue Notre-Dame, 76

Journal français

L'*Autorité*, grand journal quotidien français fondé par le célèbre Paul de Cassagnac, homme d'Etat et un des plus grands journalistes du siècle dernier, journal qui est dirigé aujourd'hui par ses deux fils, Paul et Guy de Cassagnac. Prix: six mois, pour $3.60 un an $7.00 ad. 117 rue Réaumur, Paris, France.

P. A. B. FEENEY, B. A. LL. B.
NOTAIRE
STANFOLD, P. Q.
ASSURANCE VIE ET FEU
Ancien bureau de J. A. HEBERT.

NAPOLEON GARNEAU
Encanteur Licencié
Pour le District d'Arthabaska
Plessisville P. Q.

ON DEMANDE

Des agents locaux pour le district d'Arthabaska et les districts voisins pour représenter les pépinières, les plus grandes du Canada ; variétés hardies, de fruits et aussi de stock d'ornementation, bien adoptées à la province de Québec. Une situation permanente pour l'homme de confiance, pour qui on réservera le territoire. Salaire payé à la semaine, l'équipement gratuit.

Ecrivez pour nos termes.

PELHAM NURSERY,
Toronto, Ontario.

LAVERGNE & GARNEAU,
Notaires
ARTHABASKA, P. Q.
L. LAVERGNE, M. P.
C.R. GARNEAU L. L. B.

JOSEPH AUDET
Peintre décorateur
A VICTORIAVILLE

Marchand de Tapisseries, Peintures, Huile Vernies, Vitres.
Décorations d'Eglise Dorure Peinture décorative et d'ornementation.
Posage de Tapisseries, Posage des Vitres Imitation des Bois et Marbres Encadrement de Tableaux, Gravures Gaces, etc.
Réparation des Meubles et en général tous les ouvrages du Peintre et du Tapissier décorateur.
Spécialité :
Peinture d'enseigne.
JOSEPH AUDET
Peintre décorateur,
Victoriaville

CAPSULES CRESOBENE (PRODUIT CRESYLIQUE) SPECIFIQUE TOUX TOUJOURS EN FLACONS. EN VENTE PARTOUT. 50 S.

Le Gaulois

Le Gaulois journal quotidien français le plus grand journal du matin.

Directeur: Arthur Meyer, le célèbre homme de Lettres françaises.

Les membres de l'Académie française sont les collaborateurs de ce journal patriote. Prix: trois mois, $3.20, Adresse: 2 rue Drouot, Paris.

Si quelques-uns de nos lecteurs désirent s'abonner à un journal français, nous leur conseillons celui-là. C'est ce qu'il y a de mieux en France. Les lecteurs de ce journal reçoivent gratuitement une superbe revue illustrée " Le Gaulois du Dimanche", qui vaut à elle seule le prix de l'abonnement.

Dr. Léon Archambault
395 rue Rachel coin St-Denis, Montreal
Téléphone St-Louis 870.
DENTISTE
Les tramways passent à la porte.

Terre à Vendre à à Stanfold

M. AMEDEE LANDRY, arpenteur, de Bécancour, offre à vendre une belle terre à Stanfold, située près du village.

Pour les renseignements s'adresser à
A. LANDRY, à Bécancour,
P. Q.

Nouveau Charron

☞M. SINAI PARADIS, de Plessisville, annonce qu'il a acheté de M. Alfred Trial, la boutique de charron que ce dernier avait acheté de Philippe Lemay & Frère. Il sera prêt à travailler à la fin de cette semaine, et il espère avoir l'encouragement de la population d'Arthabaska et des endroits environnants.

M. PARADIS, qui a toujours exercé le métier de charron, fera tous les ouvrages en rapport avec les voitures, ouvrages de fer, bois, peinture et réparations de toutes sortes.

Ancien poste : Philippe Lemay & Frère, côte de l'Eglise, Arthabaska.

MOULEURS. On demande plusieurs bons mouleurs, s'adresser de suite mentionnant gages demandés.
La Cie Fonderie Richelieu,
Sorel P. Q.

Plumes Fontaine STERLING la meilleure et la plus perfectionnée à vendre à bon marché à la Librairie de Victoriaville

ROSE QUESNEL
DOUX-NATUREL

F. X. LAFLECHE
Médecin
Pour le Canada et les Etats Unis
WARWICK, P. Q.

NOUVELLES DES CANTONS DE L'EST

Ste-Clotilde

—Messieurs Emmanuel Champagne, Omer Bergeron, Magloire Champagne, Omer Lecomte, Ludger Landry, Georges Lizotte, Eugène Camirand, Herman Bourgeois, Adélard Arsenault, Alexandre Martel, Amédé Landry, Alfred Laforest, Louis Provencher sont allés cette semaine, à Arthabaska.

—200 enfants se préparent à la Confirmation.

STANFOLD

—La procession de la Fête-Dieu a été une des plus belles que nous ayions eu a Stanfold depuis plusieurs années. Elle se fit dans un ordre parfait et avec la plus grande piété. Les rues et les maisons étaient décorées avec goût. De nombreuses banderoles avec inscriptions bien choisies et de nombreux drapeaux semblaient louer a leur manière Jésus qui passait en bénissant la foule. Deux magnifiques reposoirs avaient été erigés sur la rue St-Jacques, l'un chez M. G. Jacques et l'autre chez M. A Lehoux, La température idéale dont le ciel nous a favorisés a contribué grandement à rendre la cérémonie des plus imposantes.

—Les exercices du mois du Sacre-Cœur auront lieu tous les soirs à 7 heures.

—Nous avons le regret d'annoncer le décès de Dme Joseph Lacoursière arrivé dimanche le 30 mai. Madame Lacoursière a succombé a une longue et cruelle maladie qu'elle a soufferte avec la résignation la plus chrétienne. Ses funérailles ont eu lieu mercredi au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis. La fraternité des Tiers-Ordre a laquelle la défunte avait le bonheur d'appartenir était représentée par plusieurs membres portant le costume des Tertiaires.

A la famille si cruellement éprouvée nous offrons nos plus sincères et sympathiques condoléances.

Mgr Bruneau, évêque de Nicolet, est arrivée mercredi après-midi en visite pastorale. Tout le village était decoré et une foule nombreuse était rendue à l'église pour recevoir ce digne pasteur. Sa Grandeur était accompagnée du Rév Père Allard O M I.,prédicateur distingué qui nous fit de jolies instructions. Mgr est reparti vendredi après-midi pour S. Norbert d'Arthabaska.

—Mlle Juliette Pelletier, de Montréal était chez son amie Melle Brassard la semaine dernière.

—Melle Boisvert, institutrice de Tingwick a passé quelques jours chez des parents.

—Melle Bertha Beaudet est revenue d'une promenade à Victoriaville.

—Mme Gauvreau qui a passé quelques jours à Montréal est de retour.

—M. Albert Nadeau, de Québec était chez sa mère Mme Nadeau, dimanche.

—M. le Dr Brassard est allé àl'assemblée des médecins qui a eu lieu à Plessisville jeudi dernier.

—M.et Mme Girouard, d'Arthabaska étaient de passage cette semaine.

—On nous annonce que le pélerinage à Ste Anne de Beaupré aura lieu le 6 juillet et que Sa Grandeur Mgr Bruneau y prendra part.

Nouvelles de Victoriaville

—Madame Arthur Mailhiot, une fille, Marie Anna Blanche Delia portée au baptême par Madame Richard Vachon, aïeule de l'enfant. Parrain et marraine, Monsieur et Madame Ludger Mailhot, grands parents de l'enfant.

—La semaine derniere à l'âge de 33 ans Mme Julie Bélanger, épouse de M. Arguin, de la rue St Pierre, après une maladie assez courte. Elle laisse sept enfants en bas âge. Nos sympathies.

—Nous apprenons la mort de M. Albert Laporte, autrefois voyageur et époux de Delle Eva Bourbeau. Les funérailles ont eu lieu à Montréal. Nous offrons à la famille nos sympathies et condoléances.

—Nous apprenons avec chagrin le deuil qui vient de frapper notre ami M. Wilfrid Laliberté, avocat, par la mort de son frère, arrivée subitement à St-François du Lac. Nous présentons à M. Laliberté nos sympathies et condoléances les plus sincères.

—M. et Mme Geo. Leblanc ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance de leur fille Marie-Louise Cécile née le 25 mai. Parrain et marraine M. et Mme J. E. Thibodeau marchand.

—Mercredi de cette semaine ont eu lieu à Manchester, Mass, les funérailles de M. Ferdinand Legendre, époux de dame Justine Bourbeau, au milieu d'un concours nombreux de parents et d'amis. De nombreux tributs floraux et des bouquets spirituels, offrandes de messes ont été déposés sur la tombe du défunt. M. Legendre était le beau-frère de M. J. O. Bourbeau et de Dame Vve L. Rainville. M. Legendre avait demeuré autrefois à Stornaway, non loin de Weedon, et était allié s'établir à Manchester où il a demeuré depuis. Nous offrons à la famille si cruellement eprouvée nos sympathies et condoléances.

—Le 27 Madame J.-Bte Danis, une fille, Marie Yvonne Lucienne. Parrain M. Alphonse Côté, marraine Melle Anna Nolin.

—Le 27 mai, à Victoriaville, Mde Joseph Nadeau donnant le jour à deux filles, Amanda, Léa et Maria, Diana. Parrains Joseph Nadeau et Désiré Lamontagne, marraines Amanda Gosselin et Emélina Nadeau.

—Nous regrettons de lire sur la la liste des sinistrés, le nom de M. F.-X. Fournier, autrefois de cette ville est maintenant de Swift Current. Le feu a tout détruit chez M. Fournier que nous prions d'accepter nos sincères sympathies.

—M. Paul Thibault est revenu d'un voyage dans l'Ouest. Il est enchanté de son voyage. Il a acheté des terrains et confirme tout ce qu'on dit sur cette belle province d'Alberta.

—M. Geo Catton est parti mardi pour Ontario ou il occupera une nouvelle position.

—M. Félix Beaudet est allé à Montréal pour affaires.

—Melle St-Jean est allé à Sherbrooke pour quelques jours.

—MM. Lucien et Ovide Baril de Warwick étaient ici cette semaine.

—M. et Mme Lachance de Stanfold étaient en visite chez M. F. X. Pellerin père de Mme Lachance.

—Dimanche est décédé M. J. M. Bissonnette à l'âge de 34 ans. Le service et la sépulture ont eu lieu mercredi.

—Melle M. A. Désilets est revenue d'une promenade à Nicolet et à Labaie où elle a visité ses parents.

—M. W. Brochu de Lyster était ici cette semaine.

—Melle O. Allie,de St-Norbert,était en visite chez M. R. Allie ces jours derniers.

—Melle Graziella Bourbeau est de retour de son voyage.

—M. Gouin, M. D., de Montréal était de pasage chez son cousin M. Ant. Gouin notaire.

—M. Oscar Roberge comptable de la banque de Québec à Ste Marie de Beauce était chez son père dimanche.

—M. Salomon de Billy, de Québec, est venu passer quelques jours chez M. F X. de Billy.

Biddeford, Me

M. Joseph Voyer, de Biddeford, Me, a été à l'Hôpital Général, de Lewiston, Maine, où il a subi une opération grave de l'appendicite. Il est revenu à Biddeford, Me, cette semaine, assez bien pour le temps, mais il doit descendre au Canada, dans quelques semaines, pour rétablir sa santé,dans sa paroisse natale, St-Norbert d'Arthabaska, P. Q.

Tous les francs-maçons assignés à Saint-Hyacinthe

ST-HYACINTHE, 31—La publication du pamphlet sur la loge l'Emancipation, a eu sa répercussion à Saint Hyacinthe.

En 1907, après les élections municipales, une action a été prise par M. Damas Bouchard, le greffier de la ville de Saint-Hyacinthe, qui etait candidat contre un M. Chartier, pour des dommages qui lui auraient été causes par une accusation du défendeur. M. Chartier avait dit que M. Bouchard était franc-maçon celui ci avait nié et en avait conclu qu'il avait subi des dommages.

L'action fut prise, mais depuis le demandeur n'a pas procédé, ou plutot la cause a été laissée sur le rôle.

La cause a été fixée pour lundi prochain, le 6 juin, par les avocats de M. Chartier, MM. Gendron, Luisier et Guimont. C'est parait-il, l'intention du défendeur de soumettre aux tribunaux toute la preuve qui est aujourd'hui entre les mains de l'auteur du pamphlet.

Les membres de la loge L'Emancipation, un peu plus de quatre-vingt, seront assignés à comparaitre devant la Cour Supérieure de Saint-Hyacinthe.

La nouvelle que le procès Bouchard-Chartier doit s'instruire dans quelques jours, a provoqué une certaine sensation et c'est ici que va se dérouler la partie la plus intéressante de cette affaire des francs maçons.

Places d'Eau

L'expérience, le témoignage de milliers et la popularité dont jouit les districts situés le long de la ligne du Grand Tronc auprès des chasseurs, pêcheurs et touristes, en font l'Elysée des Sportmen et la Mecque des touristes.

Les " Highlands" d'Ontario est une terre couverte de lacs et de rivières, qui ont leurs sources dans les forêts du nord qui rejoignent les lacs Supérieur Huron et Erié ou Ontario dont les eaux à leur tour, s'en vont à la mer par le St-Laurent. Ce grand chemin de fer des touristes passe par tous les places d'eau, incluant les lacs Orillia, Couchiching, Muskoka, populaire villégiature, 1000 pieds en dessus du niveau de la mer, ou annuellement vont se reposer des milliers de touristes.

Le district du lac des Baies qui contient de splendides hôtels, est un de ceux remplis de beautés et de tous les attraits sportifs. La rivière Maganetawan, le centre du sport pour la chasse et la pêche, le lac Nipissing et la rivière aux Français sont remplis de sauvages beautés et d'air salubre, de chasse et de pêche. Dans la région Témagami, il y a une réserve forestière de 3,750, 000 avec lacs, rivières. Les 30,000 îles de la Baie Georgienne est un autre beau territoire pour des excursions, L'accroissement des visiteurs le prouve.

Ce parc national Algonquin, une nouvelle région, peu connu, à tous les attraits pour les touristes, le territoire a été mis en réserve pour le plaisir et le repos des citoyens. Là on y trouve la truite, l'achigan, le saumon en nombre incalculable. La chasse n'est pas permise.

Le parc Algonquin à 2,000,000 d'acres et pas moins de 1200 lacs et rivières. Bons hôtels dans tous les districts mentionnés. Envoyez une carte postale au General Advertissing Department, Grand Trunk Ry System, Montréal, et vous recevrez une brochure illustrée sur ces districts et tous les renseignements demandés.

NAISSANCES

En cette ville, le 27 mai, l'épouse de M. Siméon Biron, une fille qui reçut les noms de Marie-Annette. Parrain, M. Philippe Bergeron, marraine, Mlle Rachel Blanchette.

En cette ville, le 30 mai, l'épouse de M. Ludger Lavigne, un fils. Parrain et marraine M. et Mme Alphonse Hamel, de Victoriaville, oncle et tante de l'enfant.

En cette ville, le 2 juin, l'épouse de M. Philippe Ledoux, un fils. Parrain et marraine M. et Mde Onésime Bisson, de Victoriaville, oncle et tante de l'enfant.

En cette ville, l'épouse de M. Roméo Dugay, un fils. Parrain et marraine, M. et Mde Joseph Dugay, oncle et tante de l'enfant.

A Windsor Mills, le 31 mai, l'épouse de M. P.-B. Lemire, une fille qui reçut les prénoms de Marie-Simonne-Isabelle. Parrain et marraine, M. Auguste Provencher, marchand, et Mme Provencher.

M. et Mme Alfred Paradis, de Québec, ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fils, baptisé, samedi dernier, sous les noms de Joseph-Napoléon-Alfred.

Canada
Province de Québec
District d'Arthabaska } Cour Supérieure
No 189

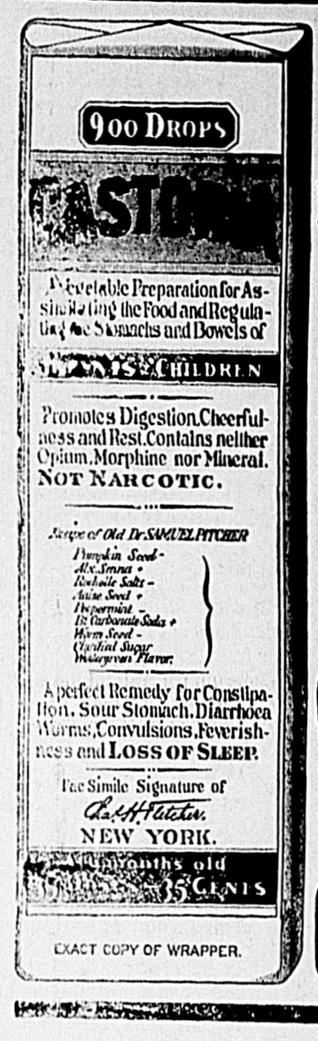
Joseph Laferté, commerçant, de St-Germain de Grantham,
vs Demandeur,
Cyrille Forcier, du même endroit,
Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Arthabaska, 28 mai 1910.

ADELARD PICHER,
Dép. P. C. S.

Choquette, Galipeault, St-Laurent & Laferté,
Avocats du demandeur.



CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans

CASTORIA

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

A. BEAUCHESNE

FERBLANTIER-PLOMBIER

MARCHAND - DE - FER

ARTHABASKA

Vu l'augmentation considérable de mes affaires, et pour rencontrer les demandes de tous les jours, j'ai beaucoup agrandi mon établissement, pour me permettre de donner satisfaction au public.

Je désire en même temps faire connaître au public que j'ai ouvert un

MAGASIN DE FER EN DETAIL

Le public trouvera à mon magasin toutes les Ferronneries de tablettes, et, tous les autres articles qui entrent dans la ligne de Ferronnerie,tel que Peinture et Vernis, Huiles, Mastic, etc.

Je continuerai comme par le passé le commerce de Ferblanterie et Plomberie et vous trouverez toujours mon STOCK AU COMPLET.

Poeles de Cuisine,

☞Un assortiment considérable et varié dans tous les goûts.

☞Venez voir, ça vaut la peine.

Une visite est sollicitée.

10 nov. 1904—1a

UNE MINE D'HABILLEMENTS !

LA GRANDE REDUCTION DU MOIS DE JUIN 1910

HABILLEMENTS de la derniere mode, teintes : vert, brun, gris, etc., valant $15.00, pour $9.85.

$15.00 POUR $9.85.

VENEZ VOUS CONVAINCRE.

IL NOUS FAUT ECOULER UNE GRANDE PARTIE DE NOTRE STOCK !

ARGENT COMPTANT.

78 - PARDESSUS - DE - PRINTEMPS - ET - IMPERMEABLES, - VALANT - $9.00 - POUR - $4.98.

Toutes nos Marchandises sans exception vous seront offertes au prix de la manufacture.



Vente d'Etoffes à Robes

de couleurs, marquées à moitié prix.

Etoffes à Robes valant 38c.

Pour 17c.

Etoffe à Robe noire, Valant 75c. à 85c.

Pour 48c.

Soie à Manteaux ou à Costume, 38 pes./large valant $1.40, pour

69c.

JOLIS JUPONS

Notre assortiment de Jupons noirs ou blancs est considérable.

Voici :

.90c. pour .59c.
$1.25 pour .79c.
1.40 pour .85c.
2.00 pour $1.49
2.50 pour $1.79

Venez les voir.

MOUSSELINES

500 vgs. Mousseline fleurie, valant 10c.—pour cette grande vente

5c.

INDIENNES

1000 verges Indiennes valant 12½c. largeur 36 pes.

Pour cette Grande Vente

7½c.

BAS NOIRS

Nous venons de recevoir 800 paires de Bas très fins

Notre prix spécial

10c.

CAMISOLES

Camisoles avec demi manches, valant 15c. pour

9c.

Dentelle et Broderie

10,000 verges de Dentelle valant 3c. à 4c.
Nous vous en donnerons

12 vgs. pour 19c.

BRODERIES

5000 vgs. de Broderie vous seront offertes au prix de la manufacture. Elles sont belles et de patrons nouveaux

Demandez à les voir.

RUBANS

Notre fameux Ruban à 10c. se vend très bien, c'est véritablement UNE AUBAINE.

COTON

Notre Coton de 10c. pour

5c.



LA MAISON OUELLET, Arthabaska.

ESSAYEZ-LES AVANT DE LES ACHETER

Pilules de Genièvre envoyées gratis

Oui, nous envoyons gratis des pilules de Genièvre à tous ceux qui souffrent de maladies de reins et de vessie, de rhumatisme et de mal de dos. Nous voulons que tous ceux qui souffrent essayent les pilules de Genièvre et voient par eux-mêmes que ces pilules guérissent réellement toutes les maladies de ce genre. Peu importe ce que vous avez constaté au sujet des remèdes de votre médecin et de remèdes annoncés, nous voulons que vous essayiez les pilules de Genièvre. Et nous vous ferons constater combien elles vous feront de bien, en vous en envoyant un échantillon gratis, parce que nous pensons que votre conclusion sera exactement celle de M. Webster.

Skipness, Ont., 16 décembre.

"J'ai employé la boîte échantillon de pilules de Genièvre que vous m'avez adressée et j'ai été bien soulagé. Je vous envoie ci-inclus un mandat-poste de $2.50 pour une demi-douzaine de boîtes."

RICHARD WEBSTER

Vous le voyez, M. Webster a d'abord écrit pour avoir un échantillon gratuit de pilules de Genièvre. Il les a essayées. Elles lui ont fait tant de bien qu'il a envoyé de l'argent pour avoir 6 boîtes grand modèle, parce qu'il a senti qu'il avait trouvé le véritable remède de ses maux.

Faites comme lui. Ecrivez à la National Drug and Chem. Co., Limited. Dept. Q., Toronto, pour avoir un échantillon gratuit. Alors vous pourrez décider de la question si les Pilules de Genièvre sont oui ou non ce qu'il faut pour vous guérir. 27 F

La Conservation du lait

Les causes de l'altération.—Les précautions à prendre.—La propreté des étables et des laiteries.—La question de la température.—La pasteurisation.

Une question qui, en cette saison, intéresse tous les cultivateurs en général et plus particulièrement ceux qui se livrent à l'exploitation des vaches laitières, est sans contredit celle qui a trait à la conservation du lait et aux règles à suivre pour parer, dans la mesure du possible, aux inconvénients du lait qui caille ou, pour se servir d'un mot plus vulgaire, du lait qui tourne.

Cette altération a, évidemment, une cause dont l'origine est l'existence d'infiniments petits, ferments ou microbes, qui trouvent, dans ce liquide alimentaire, toutes les substances nécessaires à leur développement et à leur rapide multiplication; et, en s'appropriant certaines de ces substances, ils modifient la composition du lait qui, par ce seul fait, devient facilement altérable. Supprimons cette cause et toutes celles susceptibles de favoriser le développement de ces microbes, tel est le moyen d'obtenir la conservation de ce produit de la ferme pendant un temps relativement long, qu'on le destine à la vente, à la préparation du beurre ou à tout autre usage.

Or, il est démontré que ces microbes ne persistent pas dans le lait lorsque l'animal est sain, ils sont apportés par l'air plus ou moins vicié des étables : par les mains couvertes de terre et parfois de fumier, de la personne chargée de faire la traite ; par les saletés ou les restes d'une opération précédente fixés sur les parois des divers ustensiles employés.

C'est en somme de la façon dont est faite la manipulation du lait, plutôt qu'à la nature même de ce produit, qu'il faut attribuer son altération ; celle-ci est évidemment plus rapide en été, par la raison bien simple que la chaleur active, très sensiblement, le développement des microbes.

La première précaution à prendre est donc une propreté rigoureuse des étables et des seaux, récipients, bidons qui recevront le lait. Tout ce matériel doit, après chaque opération, être lavé avec de l'eau bouillante renfermant quelques cristaux de soude, puis rincé à l'eau fraîche et aussi pure que possible.

Trop rarement on prend soin de laver les trayons avant de les manipuler. Nous avons vu des fermes où ce lavage s'effectue avec les premières portions du lait tiré et même avec du lait provenant d'une autre vache. Disons tout de suite que c'est là le plus sûr moyen pour empêcher le lait de se conserver ; c'est le meilleur procédé pour introduire des microbes de toute espèces, car, dans cette opération, on ne se préoccupe pas le moins du monde si les mains sont souillées de fumier ou d'une saleté quelconque.

Et la preuve de ce que nous disons a été faite expérimentalement par le professeur Soxklet. Trois vaches choisies dans une étable mal tenue ont été traitées dans les conditions habituelles, et le lait obtenu refroidi immédiatement pour être conservé, Trois autres vaches de la même étable ont été, à leur tour, traitées ou dehors après lavage préalable des trayons. Et bien ! tandis que le lait provenant du premier lot s'est caillé au bout de 23 heures, le second s'est conservé intact 16 heures de plus.

La propreté est donc la condition essentielle pour assurer la conservation du lait en atténuant les influences extérieures susceptibles d'amener son altération.

Une autre cause à combattre est la température. Trop élevée, elle favorise le développement des microbes et provoque ainsi une coagulation plus rapide. Il faut donc, aussitôt la traite effectuée, apaiser la température du lait, soit en le plaçant dans un réfrigérant, soit en disposant les récipients qui le contiennent dans une comporte remplie d'eau froide et placée au frais hors de l'étable.

Nous ne saurions recommander l'emploi de chimiques qui ont été préconisés : bicarbonate de soude, chaux, acide salicylique, acide borique, borax, etc. Leur emploi constitue une falsification interdite par la loi, et elles n'ont, du reste, qu'une action insignifiante aux doses auxquelles on peut les utiliser pour qu'il ne soit pas possible de les déceler même au goût. L'oxygène, sous un état particulier, et l'acide carbonique ont donné de bons résultats ; mais la pratique de leur emploi est du ressort de l'industrie.

Dans les ménages, on prolonge la conservation du lait par l'ébullition; il faut cependant reconnaître, qu'ainsi traité, il ne conserve pas le même goût, il sent le cuit, Mieux vaut recourir à la pasteurisation pratique que nous ne saurions trop conseiller dans les fermes et l'application ne présente aucune difficulté.

Sans recourir aux appareils pasteurisateurs vendus dans le commerce qui, par leur nombre, ne laissent que l'embarras du choix il est facile d'en établir un soi-même économiquement.

Disons, d'abord, que la pastorisation a pour but de maintenir le lait pendant trois quarts d'heure environ à une température de 190° pour détruire la plupart des microbes qu'il contient, puis de le tenir dans un vase quelconque, hermétiquement bouché, pour le mettre à l'abri du contact de l'air.

On se sert donc de flacons quelconques dont le verre puisse résister la chaleur de l'eau bouillante et munis d'une rondelle de caoutchouc dans le genre de celle usitées pour les canettes de bière, puis d'un bouchon en verre ou en porcelaine. Ces flacons sont introduits ouverts dans un panier à claire-voie, en fil de fer, comme les paniers à salade ; ensuite on dispose le tout au bain-marie dans un chaudron quelconque contenant de l'eau bouillante. Après 45 minutes d'ébullition, on retire le panier, et les flacons sont fermés avec les bouchons munis de leur rondelle de caoutchouc, la fermeture obtenue est absolument hermétique et, dans ces conditions, le lait se conserve parfaitement deux ou trois jours sans s'altérer.

" De la Revue. "



Mgr JEAN LABRIE.

Cette fatigue que vous ressentez au réveil

est commune à bien des femmes : elle résulte de la pauvreté du sang, conséquence des fatigues, des soucis, des veilles, du surmenage et qui fait que la vie de la femme, faute de tonique, est un véritable et perpétuel martyre.

LE VIN ST-MICHEL

est le régénérateur du sang, par excellence, des milliers de guérisons attestent son efficacité.

Madame JEAN LABRIE de St-Cyprien, P. Q., nous écrit : "Sur le conseil d'une de mes amies qui s'était bien trouvée de l'usage du VIN ST-MICHEL, je me suis décidée à en prendre et je suis heureuse de vous dire que les forces me sont revenues. Je n'ai pas besoin de fille pour faire mon ménage et je conseille aux femmes et aux filles de prendre de ce bon vin : elles y puiseront la force et la santé."

BOIVIN, WILSON & CIE
520 RUE ST-PAUL SEULS AGENTS MONTREAL

Pie X et le " Credo " de Dumont

Les églises de France sont en possession depuis deux siècles et demi du chant du Credo consacré par l'usage et le temps, auquel elles sont très attachées. C'est le Credo des fêtes solennelles, des grandes circonstances des grandes manifestations religieuses le grand Credo comme on l'apelle.

Ce chant est l'œuvre de Dumont maître de chapelle de Louis XIV, et fait partie d'une des messes de ce musicien, dite Messe royale.

Quoique incorporée depuis longtemps dans les livres de chant, et malgré sa dénomination grégorienne de messe du premier mode, la Messe royale n'est pas une messe de plain chant grégorien. C'est une messe musicale. A ce titre, elle n'a pas trouvé place dans le Kyriale de la nouvelle édition vaticane du chant liturgique, edition désormais officielle qui devra être adopté par toutes les églises catholiques.

On s'est ému en France de cette omission. Qu'allait devenir la belle messe royale de Dumont, le beau Credo des fêtes ? Pourrait-on continuer à s'en servir ? Serait-elle conservée au moins au maitre que les messes palestriniennes, admises dans le motu proprio de Sa Sainteté Pie X sur le chant sacré ? On n'était pas sans quelque inquiétude.

Tout récemment, un évêque de France, Mgr Péchenard, s'est fait l'interprète de ces craintes auprès du Souverain-Pontife. A son retour de Rome, il a rapporté à son clergé la réponse de Pie X.

Or, il était arrivé, l'an dernier, le jour des solennites de la béatification de Jeanne d'Arc, que les pèlerins français venus à Rome, à cette occasion, avaient chanté le Credo dans la basilique de Saint-Pierre. Le pape n'assiste pas aux messes de beatifications. Mais Pie X, par amour de Jeanne d'Arc et de la France, avait voulu être présent, quoique invisible. Et quand, de sa tribune particulière, il entendit ces quarante mille Français hommes et femmes chanter ensemble dans un formidable unisson à trois octoves de voix leur Credo national, son ème de pontife et d'artiste tressaillit. La cause était entendue.

Ce bon Joseph

Le prince de la Ligne a été victime il y a quelque temps, d'un vol de bijoux important. Le voleur, un domestique du prince, vient d'être arrêté en Hollande. Mais il mérite de figurer parmi les "types" judiciaires. Un jour nous raconte-t-on, les maîtres rentère à l'improviste chez eux et découvrirent Joseph (mettons que le valet s'appelle Joseph) installé dans le cabinet de travail du prince, fumant les cigarettes de celui-ci et lisant Racine les pieds au feu :

—Singulière attitude ! lui reproche le prince....

L'autre s'excuse :

—Je suis issu d'une excellente famille, je suis bachelier, et j'ai eu des revers. Mes anciennes habitudes de prospérite me reprennent parfois.

Le prince pardonna. Un autre jour, rentrant chez lui il entendit son logis retentir d'accords melodieux...

—Tiens, qui donc joue du piano? et demanda-t-il.

C'était Joseph. Il jouait du Wagner à la vue!

—Pardonnez moi, dit-il; j'ai jadis concouru pour le Conservatoire.... Toujours mon passé de grandeur!

Le prince, ému par le souvenir de "l'ancienne prospérité" n'insista pas et reçut les excuses. Mais lors que les bijoux disparurent (il y en avait pour une très forte somme), la clémence *ne fut plus* de m'se....

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 5.00 p. m., lundi, le 13 juin 1910, des soumissions pour la construction d'un arsenal, à Fraserville, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : " Soumission pour arsenal, Fraserville, P. Q. "

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission chez M. W. D. Raymond, gardien du bureau de poste, à Fraserville, P. Q., et au bureau de M. A. R. Décary, ingenieur de district, Hôtel des Postes, Québec, ainsi qu'au ministère des Travaux publics, à Ottawa.

Les soumissionnaires ne devront pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences ; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée

Un chèque égal à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission, à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumission.

Par ordre,
NAPOLEON TESSIER,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 18 mai 1910.

N.B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.



PHOSPHATE " BOWKER "

—CHEZ—

TREFFLÉ MAHEU

ARTHABASKA, P. Q.

M. T. MAHEU fait connaitre à ses nombreux clients qu'il a reçu une large quantité de Phosphate de la célèbre maison " BOWKER " dont il est l'agent pour ce district.

Ce Phosphate est de qualité supérieure et il est très recommandé par les Sociétés d'Agriculture et les Cercles Agricoles, et reconnu surtout par les bons effets qu'il produit dès la première année.

M. MAHEU recommande aussi à ses nombreux clients de ne pas acheter avant de l'avoir consulté ; il en a de tous les prix et les condition de paiement sont plus libérales que tout autre compagnie.

Ceux qui en auront besoin pourront se le procurer dès maintenant, et le prix sera payable qu'au 1er octobre prochain.

Ce " PHOSPHATE " est de première qualité. Voici l'analyse du gouvernement qui vous en convaincra.

PHOSPHATE DE BOWKER POUR AVOIR DE BELLES MOISSONS
ENREGISTRÉ SOUS LE NUMÉRO 97

Manufacturé par
BOWER FERTILIZER COMPANY
Boston et New-York

ANALYSE :—Nitrogène, 82 à 1.65% ; Eq. Ammoniaque, 1 à 2% ; Acide phosphorique pouvant se dissoudre 6 à 7% ; Acide phosphorique intervertie 1 à 2% ; Acide phosphorique efficace 8 à 10% ; Acide phosphorique insoluble 1 à 2%. Total de l'Acide phosphorique 9 à 2% ; Potasse (K_2O) 2 à 3% ; Semblable à Sulp. Potasse 3.70 à 5.55%.

AVIS.—L'acheteur peut avoir l'analyse fait par le Département du Revenu de l'Intérieur en payant une piastre. Les échantillons doivent être envoyés selon les règlements qui doivent être demandés au député-ministre du Revenu de l'Intérieur.

MEUBLES ! MEUBLES !

Assortiment considérable, comprenant : Matelas, Spring Beds, Ameublement de chambres, de salon, Buffets, Commodes, etc., etc.

Groceries, Chaussures, Farine, Blé, Avoine, Blé-d'Inde, Bardeau, etc.

A BON MARCHÉ.

T. MAHEU,
ARTHABASKA,

LA BANQUE MOLSON

INCORPOREE EN 1855

Capital payé - - $3,500,000
Fonds de Réserve - $3,500,000

Possède 71 succursales au Canada et des Agents et Correspondants dans toutes les principales villes du monde.

ON Y TRANSIGE TOUTES LES AFFAIRES GENERALES DE BANQUE

DEPARTEMENT D'EPARGNE

à toutes les succursales. L'intérêt est alloué aux plus hauts taux courants.

Succursale d'Arthabaska, Que.,

H. G. W. BADGLEY,
GÉRANT.



Exigez la marque de de commerce ci-haut

MANUFATURIER

Harnais, Colliers, Selles, alises, Sacs de voyages Couvertes à chevaux, etc., etc.

Lamontagne Limitée.

BLOC BALMORAL

RUE NOTRE DAME OUEST. MONTREAL. Can

MM. les marchands trouveront au bureau de L'UNION DES CANTONS DE L'EST à des prix modérés des sacs de papier de toutes grandeurs

Nous avons le plaisir d'annoncer au public que nous offrons en vente à bon marché à ce bureau, du papier parchemin pour le beurre.

ROSE QUESNEL

TABAC A FUMER DOUX & NATUREL

ROCK CITY TOBACCO Co LTD QUEBEC

Excursion au nouvel Ontario et au Témiscamingue

Jeudi, le 16 Juin

QUEBEC A

Sturgeon Falls, Verner et Warren	$10.90
Chelmsford	11.40
Massey	12.15
Blind River	12.90
Ville-Marie	11.20
Témiscamingue Nord	11.70

Ces billets aller et retour, seconde classe, aux taux ci-dessus mentionnés, seront bons pour partir par tous les trains réguliers, jeudi, 16 juin prochain et revenir jusqu'au 16 juillet 1910 inclusivement.

Pour renseignements complets concernant voyages, taux, billets de passage, etc., veuillez vous adresser à 30 rue St-Jean, angle de la Côte du Palais, 46 rue Dalhousie, au Château Frontenac ou à la Gare du Palais, Québec.

JULES HONE, JR.

Agence générale de Chemins de Fer et de Paquebots. Nous représentons toutes les lignes transatlantiques.

Ou à E. J. HEBERT,

Agent Général Dépt. Voyageurs.

Gare Windsor, Montréal.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS.

L. R. LAVERGNE
Avocat
ARTHABASKA
L. R. LAVERGNE, LL.B.
Ancien Bureau de LAURIER, LAVERGNE & COTÉ, rue de l'Eglise.

PERRAULT & PERRAULT
AVOCATS
ARTHABASKA, P. Q.
Bureau : Rue de l'Eglise.
J. E. PERRAULT GUSTAVE PERRAULT

WALSH & POISSON
Avocats
ARTHABASKA, P. Q.
J. F. WALSH, B. A.
JULES POISSON, M. L. L.
Bureau : En face du Bureau de Poste

GIROUARD, BEAUDRY & GIROUARD
AVOCATS
Arthabaska
Bureau : Rue de l'Eglise.

Docteur A. W. McCABE
CHIRURGIEN-DENTISTE
Victoriaville, P. Q.
(En haut de la Librairie St Jean)

A. L. DUFRESNE
INGENIEUR CIVIL
Arpenteur Provincial et fédéral,
Membre de l'Association des Ingénieurs Civil du Canada
SOLLICITEUR DE BREVETS
Bureau : 55½ rue King
SHERBROOKE, P. Q.
Téléphone Bell 349.

F. J. LAFLECHE
Médecin Chirurgien
Licencié pour la Province de Québec et les Etats-Unis.
WARWICK, P. Q.



Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

TOUTE personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre un quart de section de terrain de la Puissance dans le Manitoba, Saskatchewan ou Alberta.

La demande d'entrée pour homestead doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent du district. Néanmoins, une entrée par procuration peut être faite dans certaines conditions par le père, mère, fils, fille frère ou sœur du futur colon.

DEVOIRS—Une résidence de six mois et la culture de la terre chaque année, pendant trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une terre lui appartenant d'au moins de 80 acres et occupés par lui-même ou par son père, mère, fils, fille, frère ou sœur.

Dans certains districts le colon en règle peut retenir un quart de section à côté de son homestead Prix $3.00 l'acre.

DEVOIRS—Une résidence de six mois dans chaque des six ans de la date de l'entrée du colon, comprenant le temps requis pour gagner un homestead et cultiver 50 acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon et ne pouvant obtenir sa préemption, pourra acheter un homestead dans certains districts Prix, $3. l'acre.

DEVOIRS—Une résidence de six mois dans chaque des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de annonce ne sera pas payée.